

LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Penser à ce que l'on écrit
Ecrire ce que l'on pense

DIEU, PATRIE, FAMILLE

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS.
Directeur: L.-de-G. FORTIN.

Série II — Vol. 14 — No 3 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 18 novembre 1954.

Encore la Radio (III)

...et toujours la radio.

Peu après notre deuxième article sur la radio, l'Action Catholique publiait un éditorial intitulé: "Il faut augmenter le rayonnement de CBV". M. Charles Pelletier reprenait nos arguments et, y ajoutant les siens propres, concluait avec nous que laisser CBV n'irradier que sur 1,000 watts seulement était une injustice et "une de taille".

Peu de jours après, le même écrivait: "...un informateur nous signale que les autorités de Radio-Canada ont décidé depuis longtemps de donner à Québec un poste plus puissant, ce que nous avons d'ailleurs noté au début de notre article. Il ajoute que les crédits nécessaires ont été votés pour porter à 5,000 watts la puissance de CBV. Si les travaux ont été retardés, dit-il, c'est qu'on ne s'entendait pas sur le site de l'antenne. Mais le site est maintenant choisi: les travaux commenceront sous peu et le nouvel émetteur devrait être prêt à fonctionner en mars prochain".

Il y a là-dedans deux choses ineffables: d'abord le depuis longtemps, et le on ne s'entendait pas sur le site de l'antenne. Tant de chichis pour un poste de 5,000 watts dans une capitale provinciale! Ca dénote qu'on voulait étirer la solution jusqu'à l'extrême limite. Sinon quoi? Comme l'antenne serait située à St-Nicolas, on se demande, dans notre région, qu'est-ce que nous y gagnerons, le soir, les parasites de cette longueur d'ondes étant d'une vigueur exceptionnelle et l'augmentation de puissance devant rester fort probablement inadéquate, rien de plus probable qu'ils continueront de manger tout ce qui sortira et de l'émetteur et de la nouvelle antenne, en site choisi!

Par ailleurs, un autre poste affilié à Radio-Canada, CJBR, Rimouski doit porter sa puissance de 5,000 à 10,000 watts. Comme il est sensiblement à la même distance que CBV, et actuellement de la puissance qu'on projette de donner à ce dernier, CJBR nous donne le tableau de ce que sera CBV, après son amélioration: c'est-à-dire un poste duquel il n'y aura rien à tirer, pendant les soirées... A moins d'un miracle... toujours possible... mais si peu probable. En tous cas, au risque de nous tromper, nous prenons position et disons que CBV, à 5,000 watts sera encore insuffisant pour notre région...

Comme l'on peut voir, l'amélioration projetée à CBV nous laisse plutôt inquiet... Et le problème soulevé ici, dès le premier article, soit la mauvaise diffusion des excellents programmes de Radio-Canada, reste donc en son entier, et le restera vraisemblablement, même après l'augmentation de puissance des deux postes voisins, CBV et CJBR... ce dernier

n'irradiant que partiellement Radio-Canada.

Il ne nous reste donc qu'à formuler encore une fois le souhait que CHGB soit porté à 5,000 ou 10,000 watts et devienne un poste-relai de Radio-Canada.

"Ca va coûter cher..."

Naturellement, on va soulever une objection économique: —Ca va coûter cher!

—Non, ça va coûter des dollars, mais ça ne coûtera rien!... Car ce qui est en jeu, ce ne sont pas quelques dizaines ou centaines de milliers de dollars, mais toute une culture populaire....

Ce qui coûte cher à un pays, c'est 1o) de laisser presque inemployé — comme c'est le cas actuel pour une grande partie de la population rurale, — un excellent matériel éducatif et culturel qu'on a déjà fait la dépense de monter avec soin. 2o) ce qui coûte cher à un pays, c'est de laisser aux directeurs de petits postes peu prospères la responsabilité de créer des programmes capables d'aider à la culture comme à l'instruction de la nation. Cela est, au-dessus des forces pécuniaires dont ils disposent, et également au-dessus des capacités culturelles de ces hommes de bonne volonté, qui n'ont tout de même pas la science infuse. Ce n'est pas de leur faute; mais c'est, de la part du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, une faute grave de ne pas s'en apercevoir, ou de faire semblant de ne pas s'en apercevoir.

En tous cas, en multipliant les petits permis pour des postes commerciaux, (de simples entreprises en annonces radio-diffusées), ce bureau travaille à instituer chez-nous une tradition folklorique épouvantable de niaiserie, d'imitations américaines mal léchées, comme à nous faire perdre ce que notre culture pouvait renfermer de belle richesse. En haut de l'échelle de la radio, nous avons de vrais artistes qui travaillent bien, au théâtre, en musique, en littérature, en critique d'art, etc... Puis, il y a un grand trou. Et nous nous retrouvons en bas, très bas, à un niveau où rien ne trouve son compte, ni la formation sociale, ni la formation artistique, pas même la conservation de notre art populaire traditionnel...

Que sera le folklore que nos petits auront appris?

Commençons par celui de Noël où la radio, aidée puissamment du phono, a implanté le "gingle bells", une rengaine d'un goût musical pour enfant de sept à huit ans. L'an dernier, un annonceur de radio était tout étonné d'apprendre, à 25 ans, que "Gingle Bells", et le Père Noël avec, étaient choses inconnues, il y a cinquante ans. Et il avait l'air de se demander qu'est-ce que nous pouvions bien avoir comme

Noël en notre temps... Pauvre garçon! Il a fallu le laisser sur son inquiétude, car pour lui raconter ce que le Noël d'autrefois pouvait signifier aux petits gars et petites filles, il aurait fallu un moyen livre ou une conférence bien fournie de trois heures... Enfin, est-ce que ceux d'il y a un demi-siècle se sont jamais plaints des Noëls de leur temps?...

Tout ceci pour démontrer en deux minutes tout le chemin que nous avons parcouru — et quel chemin de paganisme, de mercantilisme! Heureusement, on m'apprend qu'un poste radiophonique indépendant de Québec présente un Père Noël convenable, qui raconte de belles choses aux petits sans cris, sans rires de commande et sans les lieux communs archi-usés de circonstance. Oiseau rare que ce Père Noël qui, au lieu de tuer le rêve dans les petites cervelles, leur en met jusqu'au plafond, et de beaux rêves par-dessus le marché!...

Pouvons-nous croire à un déclin prochain de ces "Christ-Masses" d'inspiration saxonne et protestante, quoiqu'affublés d'un vernis français? Ce serait trop beau; et qu'elle belle année à marquer d'une pierre blanche!

Comme on voit, notre folklore de Noël est déjà entamé, du moins en tout ce qu'on nous sert en dehors de nos églises...

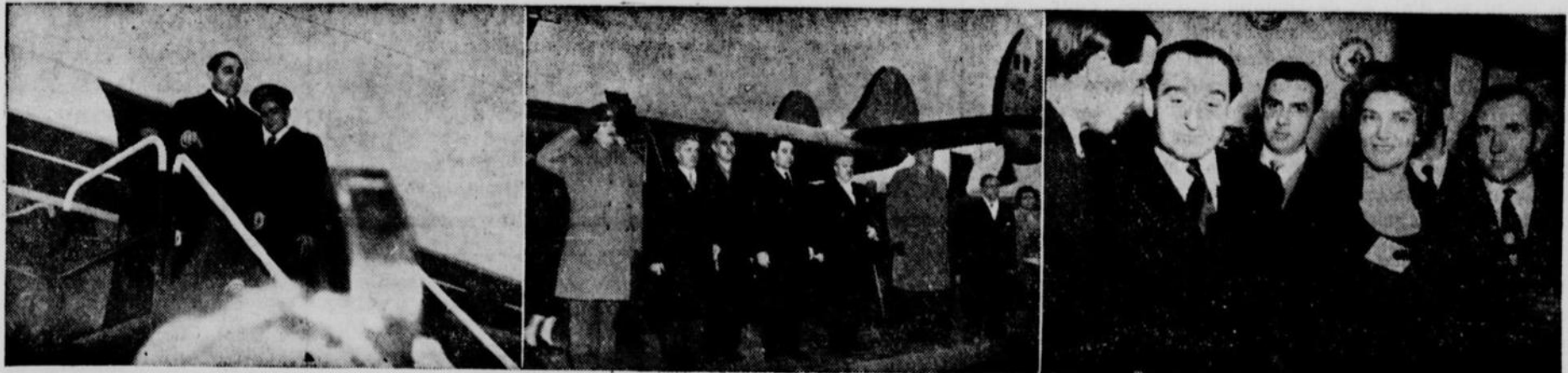
Et l'autre folklore?...

On en dira un mot la semaine prochaine.

(à suivre)

L.-de-G. F.

M. PIERRE MENDES-FRANCE A QUEBEC



A L'ARRIVEE DE M. PIERRE MENDES-FRANCE A QUEBEC. — (Spécial à l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada) — "Je voudrais dire ma joie d'être sur le sol canadien. Depuis que j'ai pris la tête du gouvernement français, c'est mon premier voyage outre-atlantique. Je suis heureux qu'il me mène tout d'abord au Canada. J'en suis très reconnaissant à votre gouvernement et notamment à MM. ST-LAURENT ET PEARSON". C'est en ces termes que le président du cabinet du conseil de France, M. PIERRE MENDES-FRANCE, s'est adressé dimanche aux nombreuses personnalités du monde politique du pays et de la province à son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette près de Québec. Nous remarquons à gauche le premier ministre français descendant de l'avion Air-France. Sur la photo du centre nous pouvons voir de gauche à droite: le Major J.-P. MARTIN, aide-de-camp du lieutenant-Gouverneur de la Province; Son Excellence le lieutenant-Gouverneur l'hon. DR GASPARD FAUTEUX; S. E. HUBERT GUERIN, ambassadeur de la France à Ottawa; M. PIERRE MENDES-FRANCE, le premier ministre de la France; l'hon. ANTOINE RIVARD, solliciteur général de la Province qui représentait le premier ministre l'hon. MAURICE DUPLESSIS; S. E. le major-général GEORGES VANIER; le brigadier JEAN ALLARD, commandant de la 3ième Brigade d'Infanterie et représentant du brigadier FANK-J. FLEURY, et M. FRANCOIS DE VIAL, consul général de France à Québec. Sur l'instantané de droite, M. MENDES-FRANCE et Mme MENDES-FRANCE au Consulat français à Québec. (Photos P.H. Warren et courtoisie de la Photogravure Artistique Enr., Québec).

Chronique Agricole

LE CONFORT DES BETES A L'ETABLE

Québec, 15 nov. 1954. — Les rigueurs de l'hiver ont leur répercussion chez les animaux. Les bêtes vivant à l'état sauvage développent à ce temps de l'année une fourrure épaisse et protectrice. Ils sentent plus ou moins consciemment les méfaits de cette dure saison. Quant aux animaux domestiques, nous les protégeons du froid par la stabulation et nous les installons dans un nouveau milieu pour de longs mois d'affilés. Leur nourriture vient de changer et on leur sert une alimentation passablement différente de celle que la nature leur a fourni durant la belle saison. Inévitablement, et pour les chevaux et les porcs spécialement, cette transition ébranle un peu leur système et provoque l'apparition de certains malaises. Les aliments grossiers et secs qui leur sont servis entraînent souvent l'hiver des impactions et des coliques. Ce n'est pas tant la nourriture elle-même qui en est la cause immédiate, mais plutôt la privation d'eau si abondante dans les aliments verts. Le Dr Jacques St-Georges, de l'Ecole vétérinaire de St-Hyacinthe, suggère ce qui suit: on peut rétablir un certain équilibre en laissant à la disposition de l'eau en permanence, mais encore faut-il que celle-ci ne soit pas trop froide. Il est bien entendu que les aliments gelés ou qui ont subi quelque fermentation doivent être rejetés.

A part ces malaises digestifs, continue le Dr St Georges, il y a l'influenza auquel sont exposés les bêtes placées dans une étable où la ventilation et la pénétration des chauds rayons de soleil, par une surface vitrée adéquate, font défaut. La plupart des cas d'influenza et de pneumonie se déclarent lorsque le cultivateur laisse volontairement ou accidentellement la porte ouverte, provoquant directement sur les bêtes un courant d'air glacial. Ces maladies pulmonaires se contractent assez facilement à l'étable en raison de la résistance amoindrie des animaux qui, placés dans un repos forcé, manquent d'exercice et s'affaiblissent progressivement.

A part les précautions sanitaires élémentaires, il est une mesure d'hygiène qui, appliquée quotidiennement, a pour effet de donner aux animaux un certain stimulant bienfaiteur. En fait, le brossage ou bouchonnage, est un soin corporel dont la valeur s'identifie au bain que nous prenons nous les humains, de temps à autre. En brossant ainsi les animaux, nous stimulons la circulation et nous libérons les pores de la peau de tout ce qui peut entraver la respiration, fonction qui a pour but d'éliminer beaucoup de déchets organiques.

Toutes ces mesures sont des précautions que l'éleveur consciencieux devrait prendre dans son propre intérêt et aussi pour des motifs bien humanitaires, nous en convenons.

LA VENTILATION DES CAVEAUX A LEGUMES

Une des conditions essentielles à la bonne conservation des légumes, c'est l'obtention et le maintien d'une température assez basse, environ 32 à 36° Fahrenheit, pour ralentir les phénomènes physiologiques vitaux, souvent associés à un déclin de la qualité du produit entreposé.

Dans un caveau, le refroidissement se fait à l'aide de l'air froid extérieur au moyen de divers systèmes de ventilation. Le système le plus simple et le plus courant consiste en l'installation de prises d'air et de cheminées d'appel. Pour que ce système fonctionne efficacement, il faut que la cheminée d'appel soit assez haute pour bien tirer l'air chaud et le sortir du caveau. Il faut aussi s'assurer qu'il n'y aura pas de ventilation lorsque la température extérieure sera plus élevée que la température intérieure. Pour ne pas procéder à l'aveuglette, il est préférable de se fier à de bons thermomètres qui indiqueront les écarts de température et guideront l'opérateur sur la nécessité de la ventilation.

Afin de réduire le contrôle manuel au minimum, on installe, depuis quelques années, des éventails contrôlés par thermostats au lieu de cheminées d'appel. Ce système est très efficace puisqu'il ne permet de ventilation que lorsque la température intérieure est plus élevée que la température extérieure.

Quelque soit le système de ventilation employé, il est bien entendu qu'il faut arrêter toute ventilation lorsque le caveau a atteint la température désirée.

Un caveau requiert une attention constante car, seul, l'opérateur peut juger de l'état de la récolte entreposée et de sa bonne conservation, dit M. Jean David, agronome, spécialiste en conservation, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

DEMENAGEMENT DU PETIT ORATOIRE DU FRERE ANDRE



L'humble chapelle ci-dessus, objet de la vénération de millions de personnes depuis sa construction et sa bénédiction en 1904, vient d'être déménagée dans un cadre sylvestre, sur la partie la plus élevée des terrains de l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

La photo nous montre la Chapelle sur son ancien emplacement, construite par les soins du Frère André, à proximité des services destinés aux visiteurs et pèlerins. Le Cinquantième de l'Oratoire Saint-Joseph donnera lieu à de grandes fêtes qui débiteront demain vendredi le 19 novembre, pour se continuer le 20 et 21. A cette occasion, le Saint-Sacrement sera transporté processionnellement de la basilique jusqu'à la chapelle et y demeurera en permanence.

ANDRE LIZOTTE

HORLOGER - BIJOUTIER

Vendeur autorisé des montres,
BULOVA - ELGIN

Machine Electronique pour l'ajustement des montres

ARGENTERIE et COUPELLERIE — BIJOUX —
REPARATION GENERALE — OUVRAGE GARANTIE

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE, Cté de Kam., P.Q.

J.-C. DUBEAU, B.S.A., C.L.U., C.d'A.A.

Assureur-Vie Agréé
Courtier d'Assurance Agréé

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ASSURANCES GENERALES
ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE

Confiez vos problèmes d'assurances à
un spécialiste diplômé.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE, Kam
Rue Poiré — Téléphone: 83



LA
GAZETTE des CAMPAGNES
est publiée à
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

par
FORTIN & FILS

Directeur: La-de-G. Fortin

Abonnement:

6 mois \$1.25

1 an \$2.00

le numéro \$0.05

"Autorisée comme envoi postal
de la seconde classe"

"Ministère des Postes, Ottawa"

LES JEUNES RURAUX dans les ASSOCIATIONS

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — Les jeunes ruraux qui viennent d'arriver à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière faisaient partie de nombreux mouvements d'action catholique et associations dans leur paroisse respective. Le relevé, qui a été fait par M. l'abbé Dominique Gosselin, régent, souligne que treize étudiants font partie du Cercle des Jeunes Eleveurs; treize également, des Cercles Lacordaire; neuf, du Cercle des Jeunes Agriculteurs; six de la J.E.C.; 4, J.A.C.; trois, Clubs 4-H et Cadets; 2, l'U.C.C.

Font partie du mouvement Lacordaire: Hector Letendre, Jean-Léon Pelletier, Patrick Rodrigue; Jean-Louis Roy; Joseph Aubé, Guy Bélanger, René Deschênes; André Fourrier; Maurice Tanguay; Réal Bossé; Paul-Henri Rochette; Adrien Fiset et Gilles Corriveau. Font partie du Cercle des Jeunes Eleveurs: Gilles Corriveau, Emmanuel Bolduc; Patrick Rodrigue; Gérard Proulx; Jean-Marie Bélanger; Cécilius Moreau; Henri Castonguay; Robert Paré; Léonard Petitpas; Gilbert Aubé; André Charrois; André Fourrier; Maurice Tanguay.

Les Jeunes Agriculteurs sont: Gérard Roy; Jean-Roch Lemelin; Guy Lemelin, Jean-Louis Michaud, Gérard Marcoux, Jean-Marie Meunier, Jean-Léon Pelletier, Patrice Rivard et Roland Bélanger. Font partie de la J.E.C.: Jean-Charles Delisle; Joachim Dion; Hector Letendre; Jean-Marie Meunier; Martin Soucy; Georges Emile Huard; de la J.A.C.: Michel Chouinard; Jean-Chs Delisle, Denis Richard Lévesque; Robert Paré; des Clubs 4-H: Jean-Marie Bélanger, A. Charrois et Gérard Proulx; des Cadets: Georges-E. Huard; L. Vachon et Martin Soucy; de l'U.C.C.: Patrick Rodrigue et J.-L. Roy; des Scouts: Martin Soucy.



DIVERTISSEZ-VOUS... EN ÉCOUTANT

Tous les matins, de 7h. à 8h.30:
"VIVE LA VIE"
Animateur: Jean-Paul Bégin.

800
CHRC 800 au cadran

La petite histoire et la Société Historique de la Côte-du-Sud.

Presque à chaque réunion mensuelle de la Société Historique de la Côte-du-Sud, au Collège de Ste-Anne, les membres apprennent que des documents précieux pour l'histoire régionale ont été envoyés dans les poubelles, dans la fournaise centrale de la maison, ou encore usés chaque matin pour allumer le poêle tant que ce combustible rare peut durer.

Ca arrive souvent, lorsqu'une famille déménage, qu'elle oublie des paperasses dans le haut du grenier, et que la famille remplaçante décide d'enlever toute trace de ceux qui ont pu habiter leur nouveau foyer. En un temps où il y a tant de papier journal dans nos demeures, c'est un véritable luxe que de se servir de vieux papiers jaunés pour faire du feu! Un coup de téléphone à la Société Historique, et celle-ci enverrait un de ses membres recueillir tous ces pauvres témoins d'un passé révolu, et qui ne peuvent intéresser qu'el-même; mais combien, parfois!

Savez-vous que c'est au cours d'un changement de propriétaires dans une maison du Lac St-Jean qu'un coffre entier de documents concernant la Société des Vingt-et-un, aux premiers jours de cette colonie, a pris le chemin de la rivière... Ailleurs, dans notre région, une dame a allumé son poêle avec tout un coffret de parchemins jaunés et poussiéreux, mais valant leur pesant d'or pour l'histoire.

—Bah! on ne connaît plus personne parmi ces gens-là; des papiers inutiles!

—Non, monsieur, madame, c'est justement parce qu'on ne connaît plus personne de ceux dont ces papiers parlent, qu'on doit les conserver! Imaginons qu'un bon matin, après nous, quelqu'un mette au feu le seul bout d'écrit où puisse paraître votre nom?... Ce serait injuste pour vous qui avez fait toute une vie de travail, et qui méritez qu'au moins l'histoire parle de votre existence autrement que par deux ou trois dates: celle de votre naissance, de votre mariage, et de votre sépulture...

A quoi servent ces vieux papiers?

Un exemple: il y a quelques semaines, arrive une lettre écrite en américain, par une femme du centre des Etats-Unis. Elle s'enquiert d'un ancêtre qui a vécu ici, à Ste-Anne, et dont elle a su qu'il avait de vrais quartiers de noblesse. Est-ce vrai? A-t-il habité Ste-Anne, et quand?

Elle possède bien la suite, mais à partir de son séjour de Ste-Anne. Dans le livre de Léon Roy, "Les Seigneuries de LaPocatière, de St-Roch-des-Aulnaies et du Port-Joli", on trouve le nom de l'ancêtre, qui a possédé une petite terre dans le Haut de Ste-Anne.

On a déjà, par ce livre, un fil qui conduira aux registres paroissiaux, et qui renouera une génération de Canadiens américanisés à leurs origines françaises. Si Léon Roy ne s'était pas penché sur nos vieux actes, nos vieux terriers, et sur la mémoire de quantité de nos ancêtres, il y aurait un lien français de plus qui restait tranché à jamais. Or, il peut bien arriver qu'un bon matin, lorsque ces renseignements auront été fournis, nous arrivent de là-bas, de 2,500 milles, des touristes qui viendront ici saluer la mémoire d'un humble ancêtre, et peut-être aller visiter le bien ancestral, à tel ou tel numéro du cadastre.

Voilà un cas dont on s'occupe présentement.

Qui de nous n'a pas de parents dont il a perdu la trace, en cet immense pays voisin, et peut-être des parents qui se souviennent encore, et à qui la Société historique pourra rendre service un jour ou l'autre? Mais à une condition: que tout vieux papier, même un simple reçu datant de cent ans, si vous ne le croyez pas utile, soit transmis à la Société au Collège de Ste-Anne, qui en prendra soin; on ne sait jamais quand ça peut servir. Un reçu, ça comporte deux noms, une transaction, et quoi encore, une fois la trace retrouvée?...

Donc, résolution à prendre: ne jamais détruire de vieux papiers. Et pourquoi ne pas les confier à ceux qui se chargeraient avec tant de plaisir de les conserver précieusement. S'ils ne valent rien pour vous, pourquoi ne pas les donner?

Alors?

L.G.F.

Emissions à suivre à la radio.

La saison d'hiver est maintenant bien commencée, à Radio-Canada. Il y a: a) "Radio-Collège", dont on ne peut dire que du bien, et dont nous avons déjà parlé ici; b) "Les idées en marche", un forum qui offre un intérêt général assez passionnant puisqu'il met en discussion des problèmes d'actualité; et c) "Le Choc des Idées", cette demi-heure où l'on met en épingle certains aspects agricoles et autres de la vie à la campagne, mais avec un accent sur les choses intéressant l'agriculteur.

Ces programmes sont soutenus par Radio-Canada qui en fait tous les frais, et dont il a confié la réalisation à des équipes d'hommes très versés dans chaque ordre d'idées constituant la matière de la mise en ondes.

Ils s'adressent surtout aux gens qui n'habitent pas les centres et qui n'ont pas l'avantage de prendre sur place l'éducation que les habitants des villes sont à même de trouver tout près, tandis que les campagnards ne peuvent recevoir cette culture que par la radio.

Aujourd'hui, nous signalerons surtout "Les Idées en Marche". Au programme de cette semaine, ce sujet d'une actualité brûlante, "La Télévision nuit-elle aux enfants?" L'animateur de l'émission, M. Gérard Pelletier, un journaliste rompu à l'art d'exposer et de développer un sujet, devient assez souvent un "modérateur", puisqu'il retient les parties de la controverse dans les cadres du sujet en discussion, — ce qui n'est pas toujours facile...

La direction de cette émission est assumée par la Société d'Education des Adultes, qui, entre parenthèse, fait beaucoup de travail pour l'avancement de notre culture populaire.

La semaine prochaine, soit le 26 novembre, de 9h.30 à 10h. p.m., Radio-Canada présentera le sujet de discussion suivant: "Peut-on enrayer le chômage au Canada?" En un temps où le travail semble de plus en plus restreint, les collaborateurs ne manqueront pas de soulever plusieurs coins du voile qui ne nous permet de voir le problème que dans une grisaille plus ou moins accentuée.

Evidemment, ces émissions ne comportent jamais de conclusion, puisque leur but est de remuer des idées, faire valoir les arguments qui les appuient ou les combattent; bref, elles visent à instruire, à éclairer sur ce qui se passe dans la vie de la nation, mais sans énoncer de dogmes...

La télévision diffuse ces programmes une journée plus tôt que la radio. Les téléspectateurs, (qui n'ont pas le choix d'aller fureter ailleurs, car les émetteurs de programmes télévisés sont encore peu nombreux), écoutent un peu malgré eux, parfois, au début, ces rubriques sévères, mais bientôt ils s'y passionnent. Tant mieux!

Quant à la radio, c'est autre chose, puisqu'il y a toujours quelques postes concurrents à Radio-Canada qui choisissent justement cette période de passer dans "leurs moulins à niaiser" des programmes à concours et à prime... Les radiophiles doivent donc faire un effort particulier pour se brancher sur Radio-Canada et s'instruire au lieu de s'amuser... Et pourtant, à Radio-Canada, il arrive très souvent qu'on s'instruise en s'amusant, lors de ces programmes d'apparence rébarbative... La seule différence est que, l'émission terminée, on reste avec du neuf dans la tête, quelque chose qui nous profitera... Tandis que si on a choisi autre chose...

Syntonisez donc un poste qui diffuse "Les Idées en Marche" chaque jeudi soir, de 9h.30 à 10 heures. Vous ne le regretterez pas.

L.G.F.

L.G.F.

Notre drapeau et notre bilinguisme canadiens.

M. Kenneth Johnstone, un journaliste anglais, vient de dire à Moncton, devant un Canadian Club, deux vérités qui ne le rendront probablement pas populaire en notre pays.

"L'Union Jack, a-t-il énoncé, est le drapeau de l'Empire, et non pas celui du Canada". Ca peut s'interpréter dans le sens qu'il trouve étrange qu'un pays évolué comme le nôtre puisse se contenter d'un ordre de chose qui en fait ni plus ni moins qu'une colonie. Ca peut signifier aussi, et je crois

que c'est ce que ce Britannique de bon sens a voulu dire: "L'empire britannique s'est créé un drapeau; et c'est lui qui l'a hissé sur les cinq continents, qui l'a imposé là où il est. Laissez-le lui, avec ce qu'il comporte de glorieux et de moins glorieux. Trouvez-vous donc, vous-même, un tissu à hisser au bout de vos mats et qui rappellera votre propre histoire, vos propres gloires, et qui servira vos propres destinées".

Naturellement, si cela arrivait, — qu'on eût un drapeau — des milliers d'impérialistes canadiens — il y en a peu, mais ils sont brailards! — tireraient la jupe de la Mère-Patrie pour essuyer leurs larmes; il n'y aurait qu'à les laisser pleurer, mais le pays affirmerait une bonne fois sa dignité, sa majorité, sa personnalité, sa propre foi en son propre destin... Ca viendra avec le temps.

M. Johnstone a dit, ensuite, qu'il ne comprenait pas comment les Canadiens de langue anglaise, vivant dans un pays bilingue, n'apprennent pas le français; attitude qu'il qualifie d'incompréhensible. Probablement que cet Anglais de bonne école, habitué à des méthodes polies de commerce, ne peut pas s'imaginer que les Canadiens de langue française vont continuer pendant des siècles à acheter des produits exclusivement libellés en anglais, donc à se voir mépriser dix fois par jour... tout en dépensant trois ou quatre milliards par année aux mains de ceux qui les ignorent si sottement, si imprudemment...

Peut-être que M. Johnstone ne connaît pas notre patience à subir des humiliations même lorsque nous en faisons les frais!

En tous cas, ce M. Johnstone a bien fait de venir au Canada et nous pouvons le remercier de ce qu'il a dit. A nous de le comprendre!

Pour vos cartes de Noël.

adressez-vous chez

FORTIN & FILS

IMPRIMEURS

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE



Pour VOUS, MESDAMES!



LE BIEN ETRE VISUEL

La chose la plus simple, la plus facile, la plus aisée à accomplir, est très certainement la visite chez l'optométriste.

Tout le monde, dira-t-on, ne porte pas des verres et il n'est donc pas nécessaire alors de rendre visite à un optométriste.

Ce raisonnement vraiment par trop simpliste et complètement erronée équivaldrait à dire également: je n'ai pas de dents artificielles, je ne porte pas de dentier, pourquoi aller voir un dentiste? La visite au dentiste s'impose pour continuer à avoir de bonnes dents et à ne pas les perdre, - la visite à l'optométriste est indispensable et ne peut être évitée, pour continuer à avoir de bons yeux et surtout pour en rétablir l'efficacité, en corriger les défauts si, le plus souvent sans que l'on s'en doute, l'état des yeux est quelque peu déficient.

La chose la plus simple est l'examen des yeux chez un optométriste et c'est peut être la chose cependant à laquelle on songe le moins et que l'on fait trop souvent beaucoup trop tardivement.

Les yeux les meilleurs peuvent un jour se fatiguer et la vision immédiatement s'en ressentir dans des proportions peut-être dangereuse, sans que l'on s'en aperçoive. Tous les yeux, d'autre part, ne sont pas parfaits et l'on peut très bien ne pas le savoir. Et pourtant on distingue mal, on voit incomplètement, sans précision, et l'on en souffre dans tous les actes, dans tous les gestes de la vie.

Et tout cela est vrai pour les enfants, pour les adolescents, pour les grandes personnes, et plus encore pour les hommes et les femmes qui ont atteint ou dépassé la quarantaine.

Pour tous sans exception, la chose la plus simple, la plus prudente, la plus nécessaire, est l'examen périodique des yeux chez l'optométriste.

A vendre

PERSONNEL

VIEUX? SOYEZ ALERTES, RAJEUNIS. Pleins de vigueur. Hommes, femmes de 40, 50, 60! Essayez les Tablettes toniques Ostrex. Format d'introduction, \$0.60 seulement. Toutes pharmacies.

FAITES-VOUS UNE REPUTATION DE CORDON BLEU; SERVEZ D'APPETISSANTS DESSERTS AU FROMAGE

L'intérêt des Canadiens pour le fromage n'est pas nouveau. Déjà en 1860, d'énormes fromages étaient confectionnés au pays pour les expositions et pour l'exportation. En 1866, un fromage pesant 7,000 lbs. fut fabriqué dans un établissement canadien pour la foire de l'Etat de New-York tenue à Saratoga. Mais cela n'était rien en comparaison avec le fromage confectionné 26 ans plus tard pour l'exposition mondiale de Chicago. Ce fut la plus grosse meule jamais fabriquée au Canada. Elle pesait 22,000 livres. La quantité de lait requise pour sa production était équivalente à la traite de 10,000 vaches pendant une journée de septembre. Ces faits spectaculaires sont certainement des fleurons à la couronne de notre industrie fromagère. Elle a raison d'être fière de ses progrès depuis ces quelques décades. Maintenant 53 variétés de fromages sont à votre disposition au Canada.

"DUMPLINGS" POIRE-FROMAGE (6 portions)

- 2 tasses de mélange pour biscuits à la poudre à pâte
- 2 c. à table de sucre
- 2 c. à table de beurre
- 1 tasse de fromage Cheddar canadien râpé
- 1/3 tasse de lait
- 6 poires, pelées et épépinées
- 3/4 tasse de sucre brun
- 3 c. à table de beurre

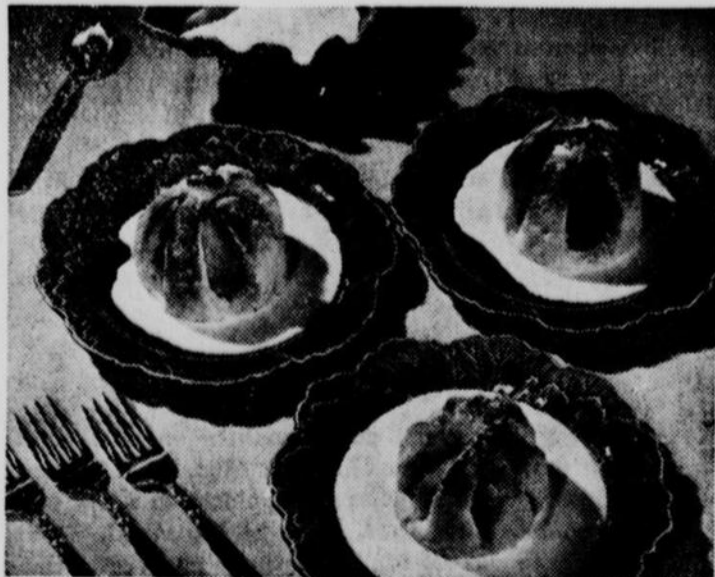
Chauffer le four à 400oF. Mettre le mélange à biscuits dans un bol; ajouter le sucre et le beurre. A l'aide de couteaux défaire le beurre. Ajouter le fromage râpé et le lait. Mêler pour que toute la farine soit humectée et pétrir cette boule de pâte sur une planche à pâtisserie 8 à 10 fois. Rouler la pâte à 1/8" d'épaisseur. Y couper des cercles d'environ 6 pouces de diamètre. Dans le milieu de chacun placer une poire préparée. Remplir la cavité du fruit d'un mélange de sucre brun et de beurre. Découper la pâte en forme d'étoile autour de la poire. Ramener chaque pointe de l'étoile sur la poire et presser les pointes ensemble. Cuire au four 400oF. pendant 30 à 35 minutes. Servir chaud avec une sauce à la muscade.

N.B. Les poires d'hiver, si elles sont fermes, peuvent requérir une cuisson préalable dans un sirop léger.

SAUCE A LA MUSCADE

- 1 tasse de sucre brun
- 1 tasse d'eau bouillante
- 1 tasse de crème légère
- 1/8 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de muscade

Mettre le sucre brun dans une grande poêle sur un feu bas. Brasser constamment jusqu'à ce que le sucre fonde. Incorporer l'eau bouillante peu à peu en agitant. Cuire jusqu'à consistance de sirop d'érable. Ajouter la crème, le sel et la muscade. Brasser jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Servir chaud.



Des Dumplings aux poires et au fromage et une sauce à la muscade. Des poires enrobées de pâte au fromage, quoi de mieux pour un dessert automnal!

CHRONIQUE SANITAIRE

La lutte continue...

QUI DOIT RECEVOIR LE BCG?... (suite)

A part le nouveau-né qui doit recevoir le BCG dans les quinze premiers jours de vie (voir dernière chronique) tous les enfants, adolescents et même les adultes dont la réaction à la tuberculine ou à la cuti-réaction BCG est négative sont des sujets éligibles à la vaccination.

On ne sait jamais où, ni quand, ni comment, ni en quelle quantité on peut récolter le bacille tuberculeux. On ignore le futur de sa première infection... mieux vaut donc céder la place au BCG comme premier occupant.

La vaccination des enfants, des adolescents et des adultes négatifs aux épreuves, particulièrement de ceux qui sont plus vulnérables à l'infection tels que les enfants et adultes vivant dans une collectivité fortement infectée, est donc une mesure de prévention de la plus haute importance. C'est encourir une grande responsabilité que de la négliger. Il semble donc que les moyens prophylactiques étant ajoutés aux méthodes générales de contrôle on puisse espérer parvenir sous peu à la disparition de la tuberculose. "If tuberculosis is preventable, why not prevent it?" (Edouard VII d'Angleterre.)

Les épreuves pré-vaccinales:

L'épreuve à la tuberculine consiste à injecter superficiellement dans la peau un extrait de bacilles tuberculeux. La cuti-réaction BCG, épreuve plus sensible que la première et maintenant couramment employée, se pratique en scarifiant la peau à travers une goutte de test-vaccin. Les sujets dont l'une ou l'autre de ces épreuves est négative, c'est-à-dire, qui n'ont pas été infectés par la tuberculose, sont éligibles à la vaccination. Ceux dont la réaction est positive, c'est-à-dire, qui sont infectés (60% de la population adulte) n'ont pas besoin de BCG puisqu'ils sont déjà vaccinés naturellement. Ce qui s'impose, dans le cas de ces derniers, c'est une radiographie qui démontrera si l'infection a été bénigne ou si elle a commencé à exercer ses ravages dans les poumons.

Négatives ou positives, ces épreuves ont toujours une signification. Si elles sont négatives, elles appellent la vaccination et si elles sont positives, la radiographie.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant à l'infirmière-visiteuse de votre localité qui se fera un devoir de vous éclairer sur un sujet aussi important que la lutte à la tuberculose.

Votre Unité Sanitaire,

par: Irène Lavoie, e.h.



IL Y A TROIS MOIS, J'ÉTAIS AU SANATORIUM

Comme vous le voyez, la tuberculose, aujourd'hui, se guérit. Ma chance a été d'être découvert à temps. Je le dois à la Ligue antituberculeuse.

Avec votre coopération, nous pouvons empêcher la tuberculose, maladie évitable, d'exercer ses terribles ravages. Soutenons généreusement les organismes qui la combattent.

ACHETONS DES
TIMBRES DE NOEL



UN MENU D'AUTOMNE

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada reviennent à leurs anciennes amours et présentent aujourd'hui l'explication de l'un des menus saisonniers qu'elles ont préparés à l'intention des maîtresses de maison canadiennes.

Diner	SOUPER
Potage Julienne	Crème de poireaux
Côtelettes de porc farcies	Salade: bâtonnets de viande froide ou de fromage, quartiers d'oeufs cuits dur et de tomates sur laitue ou autre verdure
Sauce aux pommes sur laitue	Tarte aux prunes ou aux pommes
Courge gratinée	
Gâteau chiffon au chocolat	

Pour l'exécution du potage Julienne, tailler dans le sens de la longueur et en filets d'un pouce les légumes qu'on a sous la main: poireau ou oignon, carottes, navet, céleri, chou, betteraves; mettre le tout dans une casserole, verser dessus quelques cuillerées de graisse de rôti, de gras de jambon, de gras de poulet, saupoudrer jusqu'à ce que le fond commence à roussir légèrement. Ajouter alors la quantité nécessaire d'eau bouillante pour le potage, laisser mijoter une demi-heure. Dégraisser et semer dessus du persil ou des feuilles de céleri hachées.

Côtelettes farcies: — La façon la plus simple d'exécuter cette recette est de préparer d'abord une farce à base de petits cubes de pain dorés au four, condimentée et liée au goût et enrichie d'arachides (peanuts) hachées. Dans un plat à four beurré disposer ensuite alternativement la farce et les côtelettes debout ayant soin d'entailler le gras afin qu'elles gardent leur forme. Cuire à four modérément chaud 325°F. une heure et demie environ.

Sauce aux pommes: — La sauce aux pommes est plus parfumée et plus colorée si on fait cuire à couvert sans eau et à feu très doux les pommes non pelées et simplement coupées en quartiers. Quand elles sont bien tendres les passer pour enlever la pelure et les coeurs, sucrer un peu si désiré et aromatiser d'un soupçon de cannelle. Servir chaude ou froide sur de petites feuilles de laitue ou de chou haché fin.

Courge gratinée: — La courge ou la citrouille et les pommes sont de vieilles amies. Il n'est donc pas surprenant de les rencontrer au même menu. Comme on le sait le terme "gratiné" pour les auteurs français désigne toujours un aliment nappé de sauce blanche au fromage ou de panure beurrée ou de sauce et de panure et doré à four chaud. Les quartiers de courges sont préalablement mis à cuire dans une petite quantité d'eau et à casserole couverte en même temps que les côtelettes. Quand la courge est cuite l'assaisonner au goût de sel, poivre, catsup ou purée de tomate, couvrir de panure et remettre au four.

Le gâteau chiffon au chocolat peut être préparé quelques jours à l'avance... il n'en est que meilleur; il peut même être congelé et alors conservé au moins un mois.

Le menu du souper est aussi bien intéressant. La crème de poireaux se prépare à base de sauce blanche claire (1 à 1½ cuillerée de farine par tasse de lait), et de poireaux finement hachés cuits dans une égale quantité d'eau bouillante salée. Mêler le tout en parties égales. On peut au goût condimenter de fromage, saupoudrer de paprika ou de persil haché.

Quant à la salade, la composition en est laissée au choix de chacune. La préparation d'une salade ne demande pas de recette spéciale; elle devrait plutôt entre les mains de la ménagère habile, être un élégant ramasse-tout... le mot n'est pas dans le dictionnaire mais il peint bien la pensée des Economistes ménagères. La salade de ce jour pourrait être par exemple un mélange de bâtonnets ou de cubes de viande froide, de fromage, de légumes, garni d'oeufs cuits dur, de céleri frisé, de laitue, de chou vert ou violet haché fin, de betteraves joliment découpées, d'épinard, de chicorée ou autre verdure disponible. Naturellement, il ne faut pas oublier que tant vaut la sauce, tant vaut la salade! Donc, accompagner la salade de la sauce que l'on préfère.

Pour finir en beauté les repas d'une belle journée rien n'est plus approprié qu'une tarte aux prunes ou aux pommes, aux atocas ou aux atocas et aux pommes. La recette de la tarte aux pommes, familière aux maîtresses de maison canadiennes, convient également aux autres tartes aux fruits. Dans le cas des atocas cependant, on conseille de les faire cuire d'abord 5 minutes dans une petite quantité d'eau, refroidir et finir comme la tarte aux pommes.

Bon succès à toutes!

La Guide PHOTOGRAPHIQUE



Pour les troupes de théâtre amateur, il est presque indispensable de constituer un dossier "illustré" de chaque présentation.

Des dossiers beaucoup plus vivants!

Quand une société ou un groupement se réunit, le secrétaire donne habituellement lecture des procès-verbaux de la réunion précédente. L'ensemble de ces rapports constitue un dossier permanent où sont consignées les activités du groupe. Rien ne vous empêche pourtant d'y ajouter un autre genre de rapport autrement intéressant: des photographies des événements marquants. Pour les futurs membres, ces photographies seront un dossier beaucoup plus vivant qu'une rédaction sèche et concise.

Cette idée n'a rien de coûteux ni de compliqué. Quelques bobines de film et des ampoules à éclair synchronisé, et vous êtes équipés pour faire face à toutes les nécessités. Photographiez, étape par étape, tous les événements importants. Vous aurez du plaisir à revoir ces scènes à l'occasion; en outre, ces photos pourront un jour servir de guide à votre groupe

dans l'élaboration d'une exécution semblable.

Nous connaissons un groupe qui s'est emparé de cette idée non seulement pour compléter ses dossiers, mais pour enrichir sa caisse.

Et c'est juste! A peine aurez-vous fait finir des photos d'un événement intéressant que vous verrez la plupart des membres en réclamer des copies. Ils accepteront bien facilement de déboursier quelques cents en échange. Comme il en coûte peu de faire imprimer plusieurs photos d'un même négatif, vous pourrez les vendre à un prix qui compensera vite les déboursés.

Enfin, il n'est pas impossible que le seul fait de prendre des photos d'un événement quelconque contribue à activer l'intérêt qu'y porteront les membres... et l'enthousiasme de ceux qui y prendront une part active.

533F — Jacques Lumière

Mlle M.-LOUISE PAQUET
FLEURISTE

Membre de L'Union des Fleuristes du Canada.

FLEURS pour TOUTES OCCASIONS

Représentante à Ste-Anne, Mme LS. de G. FORTIN

RIVIERE-DU-LOUP

PRES de la ROUTE LEVIS-RIMOUSKI

3 rue Lévis, Tél.: 2128 Rivière-du-Loup.

- POMMES -

McIntosh	No: 1 - 2 - 3
Fameuses	No: 1 - 2 - 3
Lobo	No: 1 - 2 - 3

S'adresser au:

COLLEGE DE
STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

CONSEILS PRATIQUES

L'art d'empiler

De mauvaises méthodes de manipuler et d'empiler des objets lourds causent souvent des blessures aux travailleurs. Un empilage négligent de barres de métal, de tuyaux ou de gros objets en bois peut occasionner le déplacement des piles, la chute des rangées supérieures et le glissement des rangées inférieures. Les nouveaux empileurs reçoivent d'habitude des instructions de la part du préposé à la sécurité de l'usine, au courant des risques du travail.

La cendrillon des légumes

Le chou, humble légume, démontrera peut-être qu'il recèle des trésors cachés, si les hommes de science occupés aux recherches découvrent certaines substances que, croit-on, le chou renferme. L'une de ces substances soulagerait le rhume ordinaire; une autre servirait à traiter les plaies. On a toujours regardé le chou, cuit ou cru, comme une partie précieuse du menu. On devrait en manger souvent, apprêté de diverses façons.

CADEAU DE NOEL

Simple comme "bonjour"

Abonnez vos amis ou vos parents à:

"La Gazette des Campagnes"
6 mois \$1.25
1 an : \$2.00
3 ans: \$5.00
Le numéro: \$0.05

Nous enverrons, sans frais supplémentaires, une carte au bénéficiaire lui transmettant vos vœux pour Noël et le Nouvel An, et lui faisant part de votre cadeau.

Votre souvenir se répètera 50 fois l'an.

MESSIEURS,

Dans la vie, il y a toujours des occasions de faire plaisir à nos proches ou amis. Pourquoi ne pas offrir un vêtement "Spencer", ce qui signifie justement parfait?

Vous trouverez les "Jupons" dans trois modèles différents. Le corset aussi confectionné sur mesures, dans sept modèles, matériel à votre choix, pouvant satisfaire tous les goûts et les exigences de votre taille. De plus, vous pouvez vous procurer les vêtements médicaux prescrits par votre médecin. Et où peut-on se les procurer? Chez:

Mme Ls-de-G. FORTIN
Spécialiste en corsetterie médicale
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE
Tél.: 60 - 3



Responsable: Jean Mercier

ABANDONNÉ NOUS VOILA! PÊCHERIES



BEAU A QUI SAIT VOIR!

(suite)

En remontant du côté de Beauport, nous rencontrons d'autres formations sablonneuses de sorte que la carrière calcaire de Charlesbourg serait la limite de l'ancienne rivière. Nous sommes là en présence de la même faille qui affecte la chute Montmorency. Nous n'avons pas de couche Champlain, mais le calcaire qui s'y trouve est un dépôt de la mer Trenton, mer ordovicienne qui est la plus vaste jamais enregistrée sur notre continent.

Grâce à ce détournement de lit, l'eau a pu produire ce mouvement naturel qu'est la chute Montmorency. Haute de 275 pieds, elle fait l'admiration de tous; le profane s'y rend pour la beauté du spectacle qu'elle présente; mais le géologue la voit d'un autre oeil; l'Utica et le Lorraine qui normalement devraient former les couches de sommet ont basculé pour laisser le Trenton à la partie supérieure. Ces couches se sont accumulées les uns sur les autres, lors des plissements apalachiens et ont gardé ainsi une inclinaison vers le fleuve. Avec les années, les matériaux de fond se sont rasés, causant un recul de la chute qui atteindrait aujourd'hui 1,500 pieds. C'est donc une chute en marche, mais d'un mouvement que seul le temps peut percevoir.

Lorretteville aussi possède sa petite chute grâce à la rivière St-Charles qui traverse majestueusement la ville. Elle est due au contact d'une roche dure précambrienne à la partie supérieure et de strates plus tendres en bas. La rivière coule sur du Trenton reposant sur les granits laurentiens. C'est là un autre chef-d'oeuvre qui ajoute du pittoresque à la ville.

Maintenant, nous faisons route vers Québec pour le dîner au Pavillon Mgr Vachon. Après le repas, l'abbé Laverdière nous reçoit à l'Ecole des Mines. Le Dr Béland nous fait visiter le département et nous voilà de nouveau à l'extérieur. Nous nous rendons derrière cette même Ecole où H. Hamelin nous fait la topographie de la rivière St-Charles. Elle coule dans une dépression dite Cap-Rouge-St-Charles. Cette dernière est une vallée de 12 milles de long par 1/3 de mille de large à l'extrémité ouest et 3/4 milles à l'autre bout. Cette dépression étant en-dessous de 225 pieds d'altitude, est donc entaillée dans la plateforme de Québec. Pour un exposé plus ordonné, M. Hamelin divise le travail en deux parties; la première section est-ouest est limitée au Nord par la faille de Lorretteville, au Sud par l'Hôpital Ste-Foye jusqu'à la côte de la Canoterie, près de l'Université. L'autre section porte le nom Cap-Rouge-Limoilou; elle est de direction nord-sud, beaucoup plus courte et plus étroite.

La première dépression est due à la constitution des roches et à leur disposition. Une fois déprimée par les failles, cette plaine a subi l'érosion des rivières descendant des Laurentides. Puis la glaise a passé laissant des dépôts argileux et alluviaux. Enfin, le dernier agent en cause c'est la petite Rivière St-Charles qui s'est creusé un lit de dix pieds environ.

La section ouest est toute différente et suppose une autre hypothèse. De chaque côté de la dépression, nous avons des roches de même nature, c'est-à-dire, à structure apalachienne. Elle serait donc due d'abord à l'érosion préglacière d'une rivière descendant des Laurentides. Puis les glaciers et la mer Champlain auraient laissé leurs dépôts à leur passage. En dernier lieu, la Rivière Cap-Rouge s'est creusé un lit d'une vingtaine de pieds.

Nous pouvons affirmer que le St-Laurent a baigné cette dépression au préglacière et après le passage de la mer Champlain, car à cette époque les eaux devaient noyer Québec; et la Haute-Ville actuelle, n'était alors, qu'une île dominée par le "Rocher de Québec". Ce dernier présente une masse immense formée d'anticlinaux renversés de Trenton de l'Ordovicien moyen. De l'autre côté du fleuve, nous avons le Lévis de l'Ordovicien inférieur; donc, deux formations d'âges différents au même niveau. Une faille qui s'est produite dans le St-Laurent en serait la cause. Nous sommes en présence d'une irrégularité semblable à l'Anse-au-Foulon.

Une autre faille en direction de Lévis juxtapose le Sillery et l'Utica juste à l'endroit où auraient monté les soldats de

Voyage des Finissants (1954-55)

(suite)

Notre voyage se continuait (voir Gazette des Campagnes, 28 octobre, page 6) de façon bien agréable et instructive. Au programme pour le mardi, 28 septembre: visite de l'Ecole de Laiterie, du Centre d'Insémination Artificielle et de la nouvelle Ecole de Médecine Vétérinaire, de St-Hyacinthe.

Ecole de Laiterie

Dès 1881, l'enseignement de l'industrie laitière débutait dans le Québec par des cours d'art fromager, à St-Denis de Kamouraska, dans la fabrique de MM. J.-Ch. Chapais et D. Rossignol (immeuble qui existe encore et sert de beurrerie); en 1882, par des cours sur l'art de la fabrication du beurre à Ste-Marie de Beauce, (qui venait d'importer d'Europe la première écrémeuse centrifuge connue au pays).

En 1892, la Société d'Industrie Laitière entreprit la construction de la première Ecole de Laiterie du Canada, à St-Hyacinthe. Par suite de ses développements et du nombre croissant d'élèves, en 1905, le gouvernement provincial fit construire l'immeuble actuel sis à l'extrémité ouest de la ville, vis-à-vis l'historique Porte des Maires.

M. P.-E. Bégin, directeur des Etudes, reçut le groupe à 9h.30; il fit l'historique de l'Ecole et nous en donna les buts. Cette institution est de grande importance, si l'on considère la place considérable de l'industrie laitière dans le Québec, puisque 80% des cultivateurs en font leur revenu principal et qu'elle constitue 38% de la valeur agricole totale.

Les cours théoriques et pratiques sont nombreux et diversifiés puisqu'ils touchent à la préparation du lait en poudre, du lait homogénéisé, du lait condensé, du lait évaporé, de la crème glacée, du fromage et du beurre. De nombreux laboratoires sont aménagés à ces fins avec les appareils nécessaires.

Un rapide cours sur l'industrie du fromage fut donné avec humour et verve, par M. Geo. Bélanger, c'est peut-être la raison pour laquelle on dit que seul un "fin" connaisseur peut vraiment apprécier un fromage à sa valeur! Et nous avons goûté ces fromages si bons et de grande valeur nutritive; "jeune Canadien", Richelieu, Gruyère, Roquefort. Paraît-il qu'il n'y a pas de secrets dans la fabrication des fromages, mais plutôt des connaissances à mettre en pratique pour bien utiliser et faire agir les ferments lactiques et propioniques, de même que le gaz carbonique.

L'Ecole de Laiterie possède une très belle ferme d'environ 350 acres dirigée par M. Granger, agronome et y entretient un cheptel bovin de race Ayrshire de 125 têtes. La culture mixte est pratiquée en plus d'une culture spéciale: la betterave à sucre. La ferme est à la disposition des élèves pour les cours pratiques: production sanitaire du lait, soins à donner au troupeau laitier, etc. Tout le lait produit est utilisé dans les laboratoires pour la recherche et l'enseignement. La luzerne pousse à merveille puisque dans cette région se trouvent les meilleures terres pour la culture de cette légumineuse. Et il n'y a qu'à visiter les champs pour se rendre compte du bon état des cultures pour la période de l'année.

Sincères remerciements au personnel de l'Ecole de Laiterie; le Dr Béland, directeur, MM. Bégin, Dumais, Bélanger et Granger, et notre meilleur souvenir à tous ces ardeurs de la cause agricole.

(à suivre)

Maurice Marcotte.

Wolfe en 1759. Ce fait géologique touche donc de très près l'histoire de notre pays.

Quand on pense à toutes ces merveilles, c'est réconfortant comme toute impression de beauté. Certes, la terre n'a pu nous livrer tous ses secrets en deux jours. Loin de là, car même le géologue le plus compétent, à mesure qu'il avance dans la science, voit agrandir son champ de travail et se heurter sans cesse à cet abîme de mystère où se meut notre existence. Cependant, le coin du voile que nous avons soulevé nous permet d'affirmer que l'histoire de notre sol est aussi riche que celle de nos ancêtres.

Gustave Pelletier, Ile Agr.

A L'ACFAS

Les 6 et 7 novembre derniers se tenait à Québec le 22e congrès de l'Acfas. La faculté d'Agriculture de Laval avait l'avantage d'être représenté par le président de la section d'agronomie, M. le Docteur Elzéar Campagna et notre confrère Maurice Marcotte.

M. Campagna a présenté deux travaux: le premier portait sur l'"Etude du degré de résistance de 60 variétés de pommes de terre au Mildiou, dans la région de Ste-Anne de la Pocatière en 1954", et le second préparé conjointement avec Monsieur Marcotte s'intitulait: "Essais de destruction chimique du Bois d'Inde dans la région de Ste-Anne de la Pocatière".

De son côté, la Station expérimentale fédérale apportait aussi sa contribution en la personne de messieurs R. Baril et B. Rochefort avec les "Caractéristiques pédologiques des sols des paroisses de St-Eleuthère et de St-Athanase", et de M. G.-J. Ouellette et une "Etude sur l'efficacité de trois produits pour corriger une carence de bore dans le sol".

Sincères félicitations aux auteurs de ces travaux, et pour nous, souhaitons avoir la chance d'assister un jour à ce congrès; il remplacerait avantageusement bien de nos cours.

ICI ET LA

Guy Emond est devenu lundi le 8, l'heureux papa d'une charmante fillette baptisée sous le nom de Marie-Suzanne. Nous souhaitons de tout coeur un prompt rétablissement à Mme Emond.

Le voyage annuel à l'exposition agricole de Toronto, obligamment offert chaque année par la Compagnie Swift, a été remporté cette année (sans trop de concurrence toutefois) par Marius "Baquet" Matte. De tous ses confrères un bon voyage!

Sous la présidence du Docteur Campagna, avait lieu à Ottawa, les 1, 2, 3 novembre 1954 la 8e réunion annuelle de la section de l'est du Comité National des Mauvaises Herbes.

Yves nous est enfin revenu mais l'appendice en moins. Double consolation, il n'a pas perdu son rire si jovial; la cause n'était donc pas là.

Le COIN

du CURIEUX



TUYAUX DE POELE ET DE FOURNAISE

Le temps est venu de vérifier les tuyaux de fournaise et les tuyaux de poêle. Le fait est que les tuyaux défectueux constituent la principale cause d'incendie sur les fermes au Canada. On pourra en même temps vérifier l'état de la cheminée. Peut-être a-t-elle besoin d'être gobetée ou encore d'un autre pot de cheminée pour s'être détériorée au cours des six derniers mois. Sur la ferme, un excellent moyen de prévention consiste à mettre une échelle sur le toit, car les incendies commencent souvent dans le toit et autour de la cheminée.

Quelques seaux et un certain nombre de barils d'eau placés à des points appropriés près des bâtiments de la ferme offrent souvent plus de protection qu'une pompe à incendie situé à des milles de distance et qui doit circuler sur des routes enneigées. Mais les barils d'eau ne servent pas à grand'chose si l'eau est gelée: on les mettra donc dans un endroit suffisamment chaud.

Le matériel le plus simple pour prévenir les incendies, - seau d'eau, sable, petit extincteur, même une couverture de cheval, à condition de les avoir immédiatement à la portée de la main, - peut souvent étouffer un feu dès le commencement, avant qu'il prenne les proportions d'un désastre.

DON à la SOCIETE HIST. de la Côte-du-Sud

- 1) De l'abbé Noël Pelletier, ptre, Ecole d'Agriculture:
Une cuiller à plomb;
- 2) De l'abbé Elisée Simard, ptre, curé de St-Aubert:
 - a) aux origines d'une paroisse: (Cap Saint-Ignace);
 - b) Contre-poison
 - c) Biographie du Rév Jean Rimbault;
- 3) De l'abbé Arthur Beau-doin, ptre, Collège:
Biographie du Chanoine Alphonse Beaudet.



LA SOLIDITE D'UNE MAISON A CHARPENTE EN BOIS DEPEND DU CLOUAGE EFFICACE

La résistance de toute construction à pans de bois dépend dans une large mesure de la façon dont ses différentes parties sont fixées les unes aux autres. Dans une maison à charpente en bois, le clou est le principal moyen de fixation et la solidité d'une telle maison dépend donc largement de l'efficacité du clouage.

Comment une construction résiste aux tempêtes démontre l'importance du clouage en construction pour obtenir une charpente forte et rigide. Plusieurs bâtiments en bois bien cloués et bien construits, ont survécu pendant de nombreuses années aux excès de température et aux fortes tempêtes que l'on rencontre dans différentes parties du pays. D'autre part, dans des conditions semblables, on a vu des maisons dont le clouage médiocre a permis à des parties ou des pièces de la charpente de s'en séparer sans avoir été réellement brisées. En construisant un bâtiment en bois il est donc très important de connaître la grandeur, le nombre et l'emplacement des clous que l'on utilisera pour résister aux forces que les différentes parties de la maison doivent subir.

Dans la plupart des joints, dans la construction d'une maison, une pièce a tendance à glisser sur la pièce adjacente à cause des charges ou des forces qu'elle doit subir. La résistance des clous à ces forces se nomme "résistance latérale". Les clous fixant les lambourdes aux poutres maîtresses sont soumis à des charges ou forces de ce genre.

La résistance latérale des clous servant à fixer à la charpente le planchéage extérieur ou les panneaux de finition intérieure, s'applique en résistant aux forces qui tendent à déformer le mur et en supportant le poids de ces matériaux. La résistance latérale des clous s'applique également contre la poussée horizontale des chevrons cloués aux solives de plafonds ou aux sablières.

Une autre façon dont les clous sont soumis à cet effort ou à cette charge s'applique dans la tension directe ou dans le retrait. Les clous qui servent à retenir les matériaux de parement aux rives inférieures des solives ou des chevrons, tels que la "planche murale" au plafond, sont soumis à cette tension directe par le poids de ces matériaux. Le gauchissement, la vibration ou la succion du vent produisent un effort semblable. Ordinairement, lorsqu'on a prévu une résistance latérale suffisante, la résistance à la tension directe sera adéquate.

Peu importe si une maison est bien clouée ou non, elle n'est pas suffisamment protégée contre les tempêtes, les tremblements de terre, ou les inondations si elle n'est pas soieusement fixée à la fondation. Cela se fait habituellement en rattachant les soles à la fondation au moyen de boulons d'au moins 5/8 de pouce de diamètre, espacés d'au plus huit pieds. Ces boulons doivent pénétrer non moins de 10 pouces dans la fondation en béton. Dans la fondation en pierre, en brique, en blocs de béton, l'ancrage dépend de la résistance de liaisonnement du mortier. Dans ces cas, les boulons doivent pénétrer au moins 15 pouces et être fixés à des plaques d'ancrage d'au moins 3 pouces de carré enrobées dans un joint de mortier entre les assises.

L'expression "clouage en biais" signifie un clou qui est enfoncé à angle par rapport à la surface initiale afin qu'il pénètre dans un second membre, comme dans le clouage des colombages à la sole ou à la lisse. On emploie le "clouage à angle droit" lorsque le clou est enfoncé perpendiculairement à la surface initiale ou à la jonction des pièces clouées ensemble, comme dans le clouage de la sablière à l'extrémité des colombages, en clouant ensemble les madriers pour former une poutre maîtresse lamellée, ou en clouant le planchéage et le faux parquet aux colombages, aux chevrons ou aux solives.

LES PIEDS DANS LES PLATS

Que faut-il penser de l'individu qui a réclamé dans la métropole ses prestations d'assurance chômage pour les quinze jours qu'il a passé en prison.

A Bedhampton, ville située non loin de Londres, en Angleterre, un homme ayant chaussé les bas de nylon et les souliers de son épouse avait remporté le concours de "la plus belle jambe"; lorsque les juges s'aperçurent qu'il n'était pas du sexe féminin il le disqualifièrent... pauvres juges.

La chute finale.

—Accusé, vous appartenez à une très honorable famille. Votre conduite a tout d'abord été irréprochable; puis vous vous êtes mis à fréquenter les mauvaises sociétés, les mauvais milieu, etc.

—Et, naturellement, je devais finir par venir ici.

Quelqu'un demandait à une dame qui n'avait pas l'air trop commode, où on pourrait retracer son mari qui n'était pas des plus grands.

—Il est allé pêcher, répondit-elle sèchement, "Marchez jusqu'au pont et regardez autour de vous jusqu'à ce que vous voyez une ligne aux deux bouts de laquelle il y a un verre de terre.

Discretion:

Le directeur d'une entreprise demande à un jeune homme porteur d'une carte de recommandation:

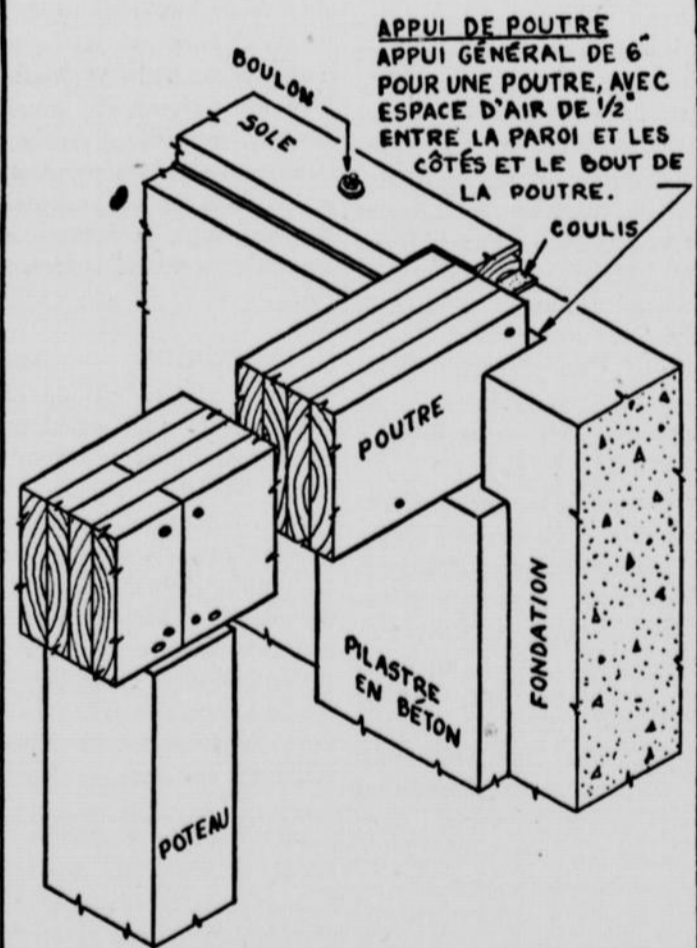
—Pourquoi avez-vous quitté votre dernier emploi?

—Monsieur, je suis lié par le secret professionnel.

TOURLOU

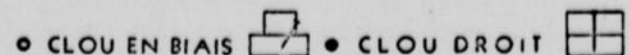
LNH POUR BIEN BATIR

CHARPENTE DE LA MAISON:



POUTRE EN BOIS LAMELLÉ

Les poutres en bois lamellé sont habituellement construites en clouant ensemble des pièces de 2 pouces sur 8 pouces, de 2 pouces sur 10 pouces ou de 2 pouces sur 12 pouces. Les extrémités des madriers sont aboutées et ces joints sont distribués de telle façon que les joints de deux rangs adjacents ne sont jamais plus rapprochés les uns des autres que la moitié de la portée. Utilisez du clou de 4 pouces, deux près des extrémités de chaque madrier et les autres dispersés haut et au bas, en maintenant une distance horizontale maximum de 32 pouces entre chaque clou.



NOUVELLES REGIONALES

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DU COLLEGE DE STE-ANNE

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — "La campagne de souscription en faveur du collège de Ste-Anne est toujours en cours, déclarait Mgr Marius Paré, P.D., supérieur de l'Institution. Moins active, et pour cause, qu'au début, elle n'en continue pas moins ses activités selon les modalités que lui suggèrent les circonstances. Elle demeurera ouverte tant qu'il y aura des âmes généreuses pour nous donner des espoirs".

M. l'abbé Armand Dubé, coordonnateur de la campagne, vient de rendre publique une quatrième liste de bienfaiteurs insignes. Ont souscrit \$3,000: George Weston, Limited et Imperial Oil, Limited. A souscrit \$2,000: The T. Eaton Co. Limited. Plusieurs viennent de souscrire \$1,000.00: Asbestos Corporation Limited; la Banque de Montréal; Canada Cement Company; Ltd; Canadian Breweries Limited; Château-Gai Wines Ltd; Me Paul-A. Duval, N.P.; Fraser Company, Limited and Restigouche Company Ltd; Garneau, Boulanger, Ltée; Howard Smith Paper Mills Ltd; Irving Oil Company Ltd; le Journal "La Presse" de Montréal; La Fonderie de Thetford Limitée; Mongeau et Robert Cie Limitée; M. Charles Morin; Ste-Anne Paper Company Ltd; St. Lawrence Corporation Limited; The E.B. Eddy Company; The Royal Bank of Canada; Un Curé; Wilsil Limited, Montréal. La Compagnie Méthot et Frère a souscrit \$1,200.00.

Viennent de souscrire \$500.: Me Louis Baillargeon, N.P.; Dr Louis-Emile Bélanger, M.D.; l'Hon. Juge Léo Bérubé; Hon. Juge Léon Casgrain; l'abbé Georges Côté; l'abbé Alcide Couillard; D. Origène Desjardins; M.D.; M. l'abbé Albert Dionne; Dominion Bridge Company, Ltd; Dominion Securities Corporation Ltd; Dr Alphonse Ferland, M.D. Ford Motor Company of Canada; Dr Paul Gilbert, M.D.; l'abbé Sirice Hudon; Imperial Tobacco Company of Canada Ltd; International Business Machines Co.; l'abbé Albert Labrecque; La Caisse Centrale Desjardins de Lévis; l'abbé Alfred Lang; l'abbé Edmond Lévesque; l'abbé Stanislas Lord; McColl - Frontenac Oil Company Ltd; Noranda Mines Ltd; Raymond Normand; Me Jean Pelletier; l'abbé Arm. Proulx; Quebec North Shore Paper Company; Remington Rand Ltd; Rock City Tobacco Co. Ltd; St. Regis Paper Company Ltd; Me Remi Taschereau; The Dominion Bank; The Robert Simpson Company Ltd.; M. l'abbé Thomas Bélanger a souscrit \$600.00.

ST-GABRIEL, (Kam.)

St-Gabriel, — (DNC). — VA ET VIENT. — Mesdemoiselles Cécile et Ida Després en visite chez leur soeur, Mme Noël Lévesque de St-Ferdinand de Mégantic.

Plusieurs étudiantes sont venues prendre le congé de la Toussaint dans leurs familles. Anne-Marie et Marielle Michaud, Gertrude Lévesque, Colombe D'Anjou, Cécile Boucher, Huguette et Colette Lévesque, Réjeanne Millard, Paula Ouellet, Réna Lavoie.

M. et Mme Fortunat D'Anjou et M. Joseph D'Anjou de passage à Montréal, à l'occasion du mariage de leur nièce Gisèle.

M. et Mme Roger Guay, M. et Mme Octave Desharnais et Mlle Claire Ouellet de Québec, ont rendu visite à M. et Mme Conrad Boucher et Albert Michaud.

MM. Hugues Lévesque et Jean Claude Chenard dans leur famille à l'occasion de la Toussaint.

SOIREE LACORDAIRE. — Dimanche, le 30 octobre eut lieu une assemblée sous la présidence de l'aumônier, M. l'abbé A. Dionne, et de la présidente Mme Albéric Michaud. Il y eut chant et musique, sketches, comédie. Après les changements de décorations et les signatures des cartes par les nouveaux membres, notre aumônier a donné le mot de la fin.

NAISSANCES. — Joseph-Victor-Régis, enfant de M. et Mme Henri Lauzier. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Antil. Porteuse, Mme Joseph Lévesque, grand-mère de l'enfant, de Mont-Carmel. Joseph, Robert, Langis, enfant de M. et Mme Albert Lauzier. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Gagnon de St-Pacôme, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Berthe Gagnon, cousine de l'enfant.

MOIS DES MORTS. — A l'occasion du mois des morts, à huit heures, au son de la cloche, chacun s'agenouille pour réciter les prières pour nos morts. Ne les oublions pas, ils sont si vite délaissés.

SUCCESSION SCOLAIRE

Mlle Lise Lemay, élève de onzième année au Couvent de Ste-Anne de la Pocatière, Kamouraska, vient de recevoir du surintendant de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Odilon Chabot, des félicitations et deux magnifiques volumes pour s'être classée première de son district en français. Mlle Lemay est fille de M. Antoine Lemay, aviculteur, de Ste-Anne de la Pocatière.

AUX POUAPONNIERES DIOCESAINES

Dernièrement, arrivaient six "mignons poupons", dans nos pouponnières diocésaines. Trois sont demeurés à Montmagny, à la pouponnière de Mme J.-B. Fraser, et trois à Ste-Anne, durant le voyage, les bébés étaient aux bons soins de garde Irène Lavoie et furent reçus aux gares du chemin de fer par les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb.

On peut visiter les pouponnières, mais pour ce faire, on doit s'adresser aux Filles d'Isabelle, soit à l'abbé Maurice Proulx ou au Service Social de Ste-Anne de la Pocatière, qui vous donneront les renseignements nécessaires.

COUVENT DES SS. DE LA CHARITE DE STE-ANNE

Honneurs scolaires

"OCTOBRE"

12e ANNEE:	
Huguette Pelletier	91
Jocelyne Bélanger	89
Carmen Pelletier	88
11e ANNEE:	
Rita Lévesque	93
Suzanne Fournier	92
Elise Sirois	89
10e ANNEE:	
Rose-Yvonne Roy	90
Nicole Soucy	88
Suzanne Achini	85

Cours commercial:

11e ANNEE:	
Thérèse Chouinard	95.7
Georgette Sirois	90
Gilberte Roy	89.6
10e ANNEE:	
Lutgarde Villeneuve	91
Jacqueline Gauthier	87
Huguette Caron	84.5

Cours familial:

2e ANNEE:	
Rachel Dubé	91.8
Denise Deschênes	86.5
Rachel Chamberland	85.4
1ère ANNEE:	
Gisèle Bernier	78.5
Jeanne Fafard	75
Nicole Larrivée	74.5

9e ANNEE:	
Micheline Lévesque	95.9
M.-Claire Chamberland	94.9
Aline Pelletier	92.2
8e ANNEE:	
Louise Lebel	91
Lise Dubé	89.7
Marie Campagna	89.7

7e ANNEE:	
Rita Pageau	92
Monique Bourgault	90
Suzanne Couillard	89

6e ANNEE:	
Charlotte Sirois	86.8
Nicole Drapeau	83.7
Yolande Harton	83

5e ANNEE:	
Ginette Lévesque	92
Yolande Raymond	89.7
Nicole Bourgault	88

LE COUVENT DE STE-ANNE-DE-LA-POC. FETE SON PASTEUR

A l'occasion de la fête patronale de Monsieur l'abbé Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne, les élèves du Couvent ont rendu hommage à leur vénéré Pasteur. Voici les principales pièces qui furent exécutées avec art et distinction:

Pièce d'ouverture: 5e symphonie de Beethoven. Au piano: Mlles N. Lévesque, Thérèse Grenier, M. Dumas, A. Mercier, E. Sirois, H. Lévesque, C. Gamache, et V. Alarie.

Hommages et voeux de circonstance furent présentés au héros du jour par un groupe d'étudiantes, interprètes de leurs compagnes dans: "La messe du Bon Pasteur", jouée par Mlles Huguette Pelletier, Violette Lebel, Donatienne Lévesque, Georgette Sirois, Michelle Bilodeau, Yolande Bannville, Louise Mailloux, Hélène Alarie, Rita Dionne.

Treize cadettes, vêtues de blanc, rappellent que le dernier point de la messe a été oublié et à leur avis, il est le plus important. "Ite missa est". C'est par ce mot que le prêtre donne congé aux fidèles. Les voici: Mlles Gemma Grand'maison, Hélène Sirois, Louise Martin fille de M. Edmond Martin, Marie-Claire Hamel, Gisèle Rodrigue, Louise Martin, fille de M. Roland Martin, Pauline Fortin, Francine Lévesque, Nicole Arsenault, Odette Rouleau, Anne-Marie Ouellet, Jocelyne Caron, Raymonde Bérubé.

La chorale invite à regarder bien haut... vers les sphères éternelles, en exécutant avec brio: "Sursum corda" de Omer Létourneau.

Monsieur le Curé répond au désir de ses enfants et sa parole chaude et convaincante engage son petit peuple à une assistance fréquente au drame du Calvaire, insistant sur les avantages nombreux qui en résultent. Certes, la messe mieux comprise aidera à l'entière réalisation du mot d'ordre proposé par le digne pasteur: Piété, obéissance, ponctualité.

Menuet en Ré de Mozart clôtura cette réunion.

4e ANNEE:	
Lise Ouellet	95
Hélène Pelletier	90
Michèle Verret	89.2

3e ANNEE:	
Odile Pineau	96.2
Hélène Sirois	94.2
Gaétane Dubé	92.5

2e ANNEE:	
Micheline Pelletier	93.5
Cécile Fortin	92
Nicole Beaulieu	91.2

1ère ANNEE:	
M.-Claire Hamel	97.7
Anne-Marie Ouellet	97
Gisèle Rodrigue	96.2

M. l'abbé Adrien Lévesque aumônier, M. l'abbé Gilles Bernier, quelques parents des élèves, et amis de la communauté ainsi que les Dames pensionnaires prirent part à la joie du jour afin de rendre hommage au digne curé de la paroisse.

RIVIERE-OUELLE

Rivière-Ouelle, (DNC). —

VA ET VIENT. — Mlle Jacqueline Chamberland a passé la fin de semaine chez M. et Mme Damien Hudon.

M. et Mme Lucien Lévesque de Montmagny, chez M. et Mme Jos. Lévesque.

M. Robert Michaud chez ses parents, M. et Mme Georges Michaud.

M. Ls-Philippe Pelletier de passage chez son père, M. Joseph Michaud.

M. et Mme Marcel Lévesque de Lévis, en visite chez M. et Mme Victorien Bonenfant.

Mlles Magda Gagnon, g.m., de Montmagny, Madeleine Gagnon, g.m., de Québec, M. Marc-Yvon Gagnon, de Ste-Marie de Beauce et Henri Boulay, en congé chez M. et Mme Léon Gagnon.

Mlle Rose Tremblay et Robert Laboissonnière, de Chicoutimi, de passage chez M. et Mme Arthur Laboissonnière.

Mlles Denise et Gisèle Richard ont passé leur congé de la Toussaint chez leurs parents, M. et Mme Alfred Richard.

M. et Mme Léon Gagnon, en visite chez leur fille, Mme Albéric Bilodeau de Ste-Marie de Beauce.

M. et Mme Robert Barygan, Lionel et Carmelle Bernier ainsi que Gilles Laboissonnière ont passé quelques jours à Chicoutimi.

Mme Gérard Madore de passage à Montréal en fin de semaine.

NAISSANCE. — Le 28 octobre, Joseph-Denis-Jean-Marie, enfant de M. et Mme Denis Deschênes, électricien, (Jeannette Michaud). Parrain et Marraine, M. et Mme Joseph Massé, industriel de Chicoutimi. Porteuse, Mlle Hélène Deschênes, tante de l'enfant.

SOIREE LACORDAIRE. — Le 11 novembre, avait lieu à la salle paroissiale, une soirée sous les auspices des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Il y eut raffle et prix de présence. Une jolie lampe électrique fut gagnée par Mlle Louise Lizotte. Le prix de présence, un chansonnier Lacordaire fut gagné par Mme Alfred Richard. M. l'abbé Loyola Caron, de l'Ecole d'Agriculture, de Ste-Anne, donna une séance de vues, il présenta le film: "Les Mains vides".

LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Jeudi le 18 novembre 1954.

Sainte-Anne, (Kamouraska).

Page 9

Société Historique de la Côte-du-Sud.

NOTRE-DAME DES PRAIRIES

Depuis longtemps déjà, au delà de cent ans, "Les Prairies" appartiennent à la toponomie de Saint-François de Montmagny. Avant d'être le rang qui limite la paroisse à l'extrémité sud, elles étaient des morceaux de terre défrichés appartenant aux cultivateurs du rang du Sud, ces terres "poussaient" bien aimait-on à dire, et leur fertilité leur valut le nom souriant de "prairies". Le terme a fait fortune au point que d'autres lopins taillés plus au sud dans le grand bois s'appellent "les Petites Prairies", demeurées ainsi uniquement pour les distinguer des premières.

Quoiqu'il en soit de cette explication onomastique, — que je dois aux vieillards de la paroisse —, Les Prairies sont devenues Notre Dame-des-Prairies en 1946 lorsque la générosité de la population locale aiguillonnée par le zèle de M. l'abbé Louis-Henri Paquet, y a construit un sanctuaire dédié à Notre-Dame de Lourdes.

On y accède après avoir monté sur une longueur de chemin de cinq milles jusqu'à une altitude de mille pieds. Le trajet le plus court est la route qui part du village entre le garage Bouffard et l'usine A. Garant, tourne à mi-chemin vers l'est sur le rang du Sud pour reprendre après $\frac{3}{4}$ de mille l'orientation méridionale. Arrivé en haut, après avoir rencontré la maison de M. W. Simard au bout de la route, la ligne des maisons qui groupent une quinzaine de familles se détache nettement.

Jusqu'en 1946, les gens "plus à l'aise" pouvaient descendre assidûment aux offices paroissiaux, mais la population ouvrière, qui connut, un temps du moins, le régime de la pauvreté, en était totalement ou à peu près empêchée. Un jour que le curé Alfred Boulet s'entretenait du problème avec Mgr Paul-Eugène Roy, celui-ci, avec sa franchise ordinaire, lui proposa la solution suivante: "M. le Curé, une seule chose à faire, allez les trouver". Le curé Boulet n'était pas homme à tergiverser longtemps sur les moyens à pren-

Chez les Jeunesses Musicales

Les activités débiteront jeudi prochain par un concert donné par DON GARRARD.

Cet artiste n'en est pas à ses premières armes. Il chante depuis toujours. Petit garçon il faisait parti du Choeur Elgar. Pendant deux ans (48-49) il gagna le premier prix au British Columbia Musical Festival. En 1952, le premier prix de chant au "Toronto Conser-

vatory of Music Opera School" lui échoit. Puis il paraît dans les spectacles du "Théâtre sous les étoiles". Don a remporté l'an dernier le premier prix au Concours "Nos futures Etoiles".

Don a aussi chanté dans "Cossi Fan Tutte" et "Don Juan", présenté sur le réseau de la CBC/TV de Toronto.

Ces quelques notes sont loin

de donner une idée complète de la renommée et de la valeur de Don Garrard, mais elles sont suffisantes pour nous assurer un des meilleurs concerts présentés dans notre ville.

Pour assister à ce concert il n'y a qu'un moyen: devenir membre J.M.C. Il y a des représentants un peu partout dans la région. Le prix de la carte est très abordable, surtout si l'on regarde les avantages auxquelles elle donne droit.

Il y aura durant la saison certainement trois autres concerts de grande classe. Nous entendrons Noël Brunet, un violoniste canadien du calibre de Arthur Leblanc. Son accompagnateur sera John Newmark.

Les "Jeunesses Musicales" sont une association internationale et le J.M. d'Allemagne enverront au Canada un de leurs meilleurs artistes: un pianiste très brillant malgré sa jeunesse, Herbert Dreschel. La France a cette année apportée aux J.M.C. une quadruple contribution. Il s'agit d'un quatuor de saxophone, celui de Marcel Mule. De ce quatuor les critiques ont dit le plus grand bien et on a même affirmé que c'était peut-être le plus parfait ensemble de l'heure.

Mais s'il s'en tenait aux concerts, le mouvement J.M.C. ne remplirait pas complètement son but. Pour faire connaître et aimer la musique les J.M.C. dispose d'un journal qui couvre toute la vie musicale et artistique. Il emploie les auditions de disques et bientôt sans doute utilisera-t-on les films.

Moins de trente ans c'est à vous que s'adresse le mouvement J.M.C. Il reste encore une semaine pour acheter vos cartes. Nous vous attendons.

dre. En 1929, il ouvrit une mission à l'école du rang, s'acheta un cheval trotteur et, lui ou son vicaire, l'abbé Cyprien Mornéau, se rendait presque tous les dimanches, souvent malgré la température incommode, y célébrer les saints mystères.

A-t-on eu, dès les premières années, l'intention d'y construire une chapelle? Oui, mais durant la crise de 1929, l'espoir était irréalisable. Néanmoins, l'idée une fois semée ne manqua pas de s'enraciner profondément à tel point que, chaque année, elle revenait alimenter les conversations au sortir de la messe.

Pendant les quinze ans où il fut curé à St-François, l'abbé Léon Vien continua l'oeuvre commencée. Laissé seul dans la paroisse, il avait beaucoup à faire, cependant il ne manquait pas de se rendre lui-même, deux fois le mois, faire bénéficier cette lointaine partie de son troupeau des trésors de sa vive éloquence. L'été, tout allait bien, mais l'hiver, les voyages risquaient souvent de se changer en aventures pénibles; qu'importe! Le dévouement trouvait sa récompense.

Les années passèrent adoucissant les rigueurs et la misère occasionnées par la dépression monétaire. En effet, la deuxième guerre mondiale venait d'éclater quand arrivèrent dans la paroisse les abbés François-X. Lefebvre et Fernand Nicole, respectivement curé et vicaire. Ils amenèrent des précisions sur la construction de la Chapelle et mirent tout en oeuvre pour en réaliser le projet, mais la mort de M. Lefebvre arrêta tout pour un temps encore.

(suite à la semaine prochaine)

Jacques Simard, ptre.

Hommage à la Femme Rurale

Le 24 novembre 1954, à 8 hrs p.m.
à l'Ecole Supérieure d'Agriculture,

Soirée récréative

par le Cercle de Fermières.

Admission \$0.50

Nombreux prix de présence.

Gratis: Tire de Ste-Catherine.

GRANDS EVENEMENTS

A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Automne, 1954.

24 novembre, mercredi: Hommage à la femme rurale, soirée sous les auspices des Dames Fermières.

8 décembre: Célébration de l'Immaculée-Conception, fête préparée par les Enfants de Marie de la paroisse.

Le Comité Paroissial d'Action Catholique.

Ste-Anne-de-la-Pocatière,

L'Union Agricole Ltée
ST-ANNE-DE-LA-POCATIERE

nouveau à

Venez tous les jours, vous trouverez toujours du

VOYEZ! AGISSEZ! ACHETEZ!

jours suivants.

Il y aura encore une grande aubaine lundi et les

de nouvelles réductions

de nouveaux prix

pour une semaine, avec de nouvelles marchandises,

décidé de continuer cette vente formidable encore

A la demande générale, la direction du magasin a

ATTENTION!!! ATTENTION!!!

d'approbation.

C'était un véritable délire de contentement et

Pocatière la semaine dernière.

sin de l'UNION AGRICOLE de Ste-Anne de la

Toute une foule enthousiaste a envahi le maga-

En étiez-vous?

TOURNEZ ET LISEZ

PREPARATIFS DES NOCES D'OR DE L'INSTITUTION CHANOINE BEAUDET

Répondant à l'invitation de la R. Mère supérieure de l'Institution Chanoine-Beaudet, les Dames du Conseil de l'Amicale Notre-Dame du Foyer ont passé deux jours à St-Pascal, la semaine dernière, pour mettre au point le programme des noces d'or de leur Alma Mater.

Leur première initiative fut d'élire à l'unanimité une des premières conférencières de St-Pascal, dame Blanche Lajoie, épouse de l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, comme président-générale des fêtes, Mme Alice Frève-Dumais ayant démissionné pour cause de santé.

Sous l'égide de la R. Mère Ste-Marie-Antoinette, la présidente de l'Amicale, Mme Charles Gagné et son conseil, en office depuis plus de dix ans, seconderont Mme Vaillancourt, aidées de quelques dames auxiliaires qui seront invitées, parmi les anciennes, différents secteurs de la province, afin d'assurer au jubilé d'or de l'école Normale Classico-Ménagère des fêtes égales à la réputation que le temps a consacré.

On sait combien les "filles" du chan. Beaudet ont fait leur marque dans leur milieu familial ou social, grâce au cours merveilleusement balancé mis à l'honneur par le fondateur. Aussi est-il à souhaiter que toutes celles qui ont passé par cette institution seront heureuses d'y revenir les 16-17 et 18 septembre prochain pour y rencontrer leurs compagnes et leurs anciens professeurs et, par leur présence, prouver leur attachement à la maison jubilaire.

Un programme souvenir officiel et un programme récréatif sont préparés pour faire de ces fêtes des jours inoubliables.

NOMINATION CHEZ MOLSON



M. Zotique Lespérance qui vient d'être nommé gérant général des ventes de la Brasserie Molson. Bien connu dans les milieux sportifs et s'occupant activement d'oeuvres sociales, M. Lespérance était jusqu'à tout récemment gérant de la promotion des ventes chez Molson. Il entra au service de la brasserie en 1944.

Fonds de construction de l'Hôpital Ste-Justine

Visite de l'hôpital par les membres de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, samedi, le 16 octobre 1954.

Les hebdomadaires de langue française appuieront à fond la prochaine campagne de souscription de l'hôpital Sainte-Justine qui débutera le 14 novembre prochain et se terminera le 30. C'est l'assurance qu'ont donnée MM. Raymond Douville et Lionel Bertrand, respectivement président et secrétaire-trésorier de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, lors de la visite samedi, le 16 octobre, des membres de cet organisme au nouvel hôpital du chemin de la Côte Sainte-Catherine.

La réception a été des plus cordiales. Les journalistes accompagnés de leurs épouses ont été accueillis par le brigadier J.-Guy Gauvreau, président général de la campagne de souscription et ont visité l'hôpital dont il reste à terminer l'intérieur. Ils se sont dits impressionnés par son immensité, les lignes hardies de son architecture et comme tous ceux qui y sont venus ont souhaité que l'on complète un tel immeuble qui deviendra l'hôpital par excellence des enfants.

Les travaux encore à exécuter pour que l'hôpital puisse définitivement ouvrir ses portes à l'enfance malade sont considérables et coûteux. Les autorités estiment qu'il faudra plus de \$9,600,000 pour compléter le tout.

Le brigadier Gauvreau a réuni ensuite les visiteurs dans le hall et à l'aide de graphiques et de statistiques a expliqué l'oeuvre de Sainte-Justine et son rayonnement.

"Toute la province de Québec, a-t-il déclaré, a compris le rôle rempli par l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. La population de tous les centres, de tous les districts, de toutes les régions, de Gaspé à Hull, des frontières américaines aux extrémités de l'Abitibi et du Témiscamingue, a accepté de participer d'une façon active à la grande campagne du Fonds de Construction de l'Hôpital Sainte-Justine".

Il a souligné qu'en 1953, Sainte-Justine a accordé 180,000 jours d'hospitalisation dont 60,549 à des enfants venus de régions situées à l'extérieur de Montréal.

"Si, dit-il, 200 lits ont été ainsi occupés en permanence par ces enfants, et si on calcule qu'un lit représente un capital investi de \$25,000, c'est dire qu'une somme minimum de \$5,000,000 sera mise à la disposition des enfants venus (suite à la page 11)

les enfants comptent sur nous

Il est URGENT de recueillir les fonds nécessaires au parachèvement du nouvel hôpital Sainte-Justine, situé sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine. La somme totale de \$9,717,821 recueillie en 1951 a été complètement employée aux travaux effectués jusqu'ici.

CE QUE SERA LE NOUVEL HÔPITAL

Un grand centre
de traitement
de formation
de recherches

CONFORME AUX BESOINS
DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR

Le nouvel hôpital de 800 lits et 60 berceaux
pourra recevoir plus de 20,000 enfants par année.



terminons l'hôpital Sainte-Justine

LE RAYONNEMENT DE
L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE
dans la Province

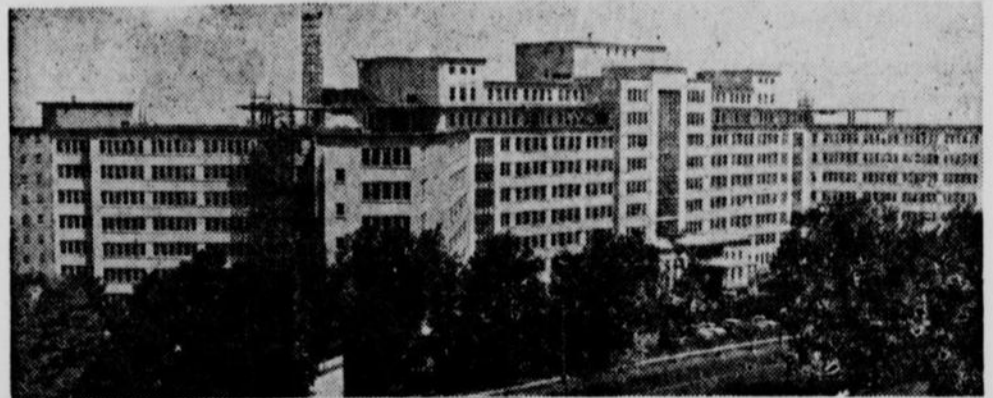
180,823 jours d'hospitalisation en 1953

Ville de Montréal: 105,981 jours

Autres municipalités de
l'île de Montréal: 13,281 jours

Régions en dehors de l'île: 60,549 jours

Autres provinces: 1,012 jours



GRANDE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION
DU 15 AU 30 NOVEMBRE
OBJECTIF \$9,600,000.

donnons
généreusement!

LE PARTAGE DES PROFITS

Quand on négocie un contrat de travail, les représentants des employés soutiennent parfois que l'entreprise devrait partager ses profits, surtout s'ils ont augmenté. C'est là un argument qui n'aurait de validité que si les chefs ouvriers étaient également disposés à partager les pertes, c'est-à-dire à recommander aux employés d'accepter une diminution de gages proportionnelle à la baisse des revenus de l'entreprise.

En réalité, quand il reste des profits après le paiement des gages, des salaires et des impôts, et après les versements aux fonds de réserve et de dépréciation, les actionnaires d'une compagnie sont veinards s'ils en touchent la moitié sous forme de dividendes. L'autre moitié, qu'ils pourraient se partager selon la loi, profite généralement sous une forme ou sous une autre aux employés aussi bien qu'à la compagnie. Du moins, quand l'entreprise est administrée avec prudence et sagesse.

Les partisans de la sécurité sociale à tous crins semblent convaincus que cette sécurité est possible sans épargnes individuelles. Mais la sécurité d'une entreprise industrielle ou commerciale dépend essentiellement de l'esprit de prévision de ses dirigeants et de leur habileté à accumuler des réserves pour les mauvais jours et pour l'entretien et le renouvellement de l'outillage.

Le travailleur d'une usine peut croire à tort ou à raison qu'il est insuffisamment payé, mais il a généralement assez de sens commun pour comprendre que son salaire est préférable à l'assurance-chômage

CONGRES DE CHASSE ET DE PECHE A QUEBEC

Québec. — Les propriétaires de camps de chasse et de pêche dans le Québec connus sous le nom de "Outfitters" tiendront un important congrès les 23, 24 et 25 novembre prochain au Château Frontenac, annonce monsieur Léonce Hamel, de Roberval, président de l'Association des Outfitters du Québec.

Au cours de ce congrès de trois jours qui se terminera par un déjeuner dont le ministre de la Chasse et de la Pêche, l'Honorable Camille-E. Pouliot, sera l'hôte d'honneur, les congressistes discuteront de problèmes qui concernent le public chasseur et pêcheur de cette province et soumettront aux autorités des projets susceptibles de plaire à la majorité.

Le Département de la Chasse et de la Pêche possède maintenant un important service qui s'occupe exclusivement de ces propriétaires et locataires de territoires de chasse pour le public. Fondé en 1947 par l'Honorable Docteur Pouliot, on le désigne sous le titre administratif de "Service des Organisations Licenciées pour la Chasse et la Pêche". Ce service a licencié à date 620 propriétaires de territoires de Chasse et de Pêche qui totalisent 3,472 camps d'une capacité de 11,976 personnes. Les facilités à la disposition du public chasseur et pêcheur que l'on trouve chez ces organisations licenciées représentent un placement de plusieurs millions de dollars.

et qu'il chômerait si tous les profits de la compagnie qui l'emploi allaient à ses camarades, à lui-même et aux actionnaires.

LES TEMPS MODERNES

C'était l'été. Maman était en voyage de repos pour quelques jours, et papa, en se rendant au bureau, était tout fier de songer que son aînée de treize ans avait promis de préparer le repas du midi pour elle-même et son frère. De la soupe en conserves, des sandwiches au fromage et à la laitue.

Papa était bien fier, même si à sa joie et à son affection se mêlait le regret de penser que Jeanne serait bientôt ce qu'on appelle une grande fille.

Vers midi, il dut répondre au téléphone. C'était Jeanne, presque en pleurs, se plaignant que le pain était "tout pris ensemble".

Papa n'avait pas fait attention. C'est lui qui avait acheté le pain, il ne l'avait pas demandé tranché et Jeanne n'avait pas reçu une éducation qui la préparait à affronter ce problème d'un pain non tranché. Heureusement, le jeune frère de Jeanne était scout et savait se servir de son couteau. Sans quoi, papa, peut-être, aurait eu à se rendre à la maison au lieu de déjeuner en ville avec des amis. Mais précisément l'un de ses amis le consola au déjeuner en lui racontant qu'il avait lui aussi une fille de treize ans, qu'il lui avait reproché de se coiffer comme une vadrouille et que la chère enfant lui avait demandé innocemment: "Papa, qu'est-ce qu'une vadrouille?"

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

JOURNEE MARIALE A L'ECOLE D'AGRICULTURE

(DNC). — Une grande journée mariale sera tenue aux Ecoles Supérieures d'Agriculture et des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière, vendredi prochain, le 19 novembre. La journée débutera par un service funèbre chanté par M. l'abbé Joseph Diament, directeur, à 8.00 heures, pour le repos des âmes des anciens directeurs, professeurs et élèves défunts.

A la chapelle de l'institution, à 5.00 heures, il y aura heure mariale. Tous les professeurs et les agronomes de la région de Ste-Anne de la Pocatière sont invités à se joindre aux étudiants pour ces offices religieux.

ASSEMBLEE REGIONALE DES DIRIGEANTS 4-H

Rive-Sud:

Le 27 novembre prochain, à St-Alexandre sera tenue la réunion des Dirigeants Régionaux des Clubs 4-H.

Déjà cinq régions ont tenu leur assemblée; quatre autres se tiendront en novembre. Le programme de ces réunions est

LOUISE DUMAIS AU COLLEGE DE STE-ANNE

Ste-Anne de la Pocatière. — (DNC). — Un grand spectacle de Marionnettes sera présenté à l'auditorium du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, dimanche soir prochain, 21 novembre, par Mlle Louise Dumais de Québec. La réputation de ce théâtre de Marionnettes est de plus en plus grandissante car depuis quelques mois on en parle beaucoup dans la vieille capitale.

Au programme "Pierre et le Loup", conte musical de Serge Prokofiff créé en 1936 à Moscou. A l'affiche dans la seconde partie, on présentera la Drôlatique histoire de Faust le Magicien" inspirée de Goethe. Les décors sont de Mlle Françoise Turcotte. Mlle Lucille Tanguay sera au piano d'accompagnement. La voix sera celle des Comédiens de Québec sous la direction de Pierre Boucher.

à peu près le même partout et porte sur l'étude de diverses réalisations forestières, sur l'organisation de relais 4-H et enfin sur tous les problèmes concernant la technique et les membres 4-H.

FONDS DE CONSTRUCTION...

(suite de la page 10)

de la province". Il a rappelé par ailleurs, qu'en 1953, les enfants venus des régions de Québec, de Lévis, de la Beauce, de Rimouski, de Gaspé, de la Côte Nord, du Saguenay, du Lac Saint-Jean ont bénéficié d'un total de 6,500 jours d'hospitalisation à Sainte-Justine.

"On réalise, dans la province, a-t-il dit, l'importance d'un centre spécialisé de traitement, de formation et de recherches qui puisse servir à tous les enfants du Québec".

M. Raymond Douville a remercié le brigadier Gauvreau et les autorités de Sainte-Justine pour leur aimable hospitalité. "Toute notre sympathie est acquise à une cause aussi noble et aussi grande que celle de Sainte-Justine, a-t-il déclaré, nous ne ménagerons pas nos efforts pour que cette institution atteigne le but qu'elle s'est fixé. Je puis assurer l'Hôpital Sainte-Justine de la collaboration de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada afin qu'il puisse continuer et même agrandir son oeuvre auprès de la population enfantine de la province".

Parmi ceux qui se trouvaient à la réception, mentionnons, outre MM. Douville et Bertrand qui sont respectivement au "BBien Public", de Trois-Rivières, et à "La Voix des Mille-illes", de Ste-Thérèse, M. Georges Dunnigan de "L'Avenir du Nord", de St-Jérôme, M. Jean Dussault du "Progrès de Terrebonne", de Ste-Thérèse, M. Fernand Berthiaume de "L'Argenteuil", de Lachute, M. Lucien Fontaine de "L'Echo Abitibi", de Val d'Or, et de "L'Echo Abitibi Ouest", de LaSarre, M. Marcel Hamel du journal "Le Portage", de l'Assomption, M. et Mme José-C. Limoges du "Courrier de Laval", de Sainte-Rose, M. et Mme Omer Perrier du "Canada-Français", de St-Jean, M. et Mme Albert Wallot du "Progrès de Valleyfield", M. et Mme Jean-Marc Gagné de "La Presqu'île", de Dorion, et M. et Mme J.-A. Bussièrès de "L'Interrogation", de Rigaud.

MARC THIBOUTOT
ARPENTEUR-GEOMETRE et INGENIEUR-FORESTIER

Bornage, Lotissement, Subdivision,
Certificat de localisation, Levées de plans
Procès verbaux, Evaluation de coupes et expertises.

DEPOSITAIRE des GREFFES des ARPENTEURS
J.-EUST. SIROIS et T.-C. MICHAUD

Tél.: Bur: 22-2-4 Ré: 51
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

Cté de Kam., P. Q.

Voilà qui fait une différence énorme!



"CET OEUF FRAIS" que vous ajoutez vous-même aux mélanges à gâteaux Robin Hood vous assure un gâteau plus frais... qui reste frais plus longtemps.



Mélanges à gâteaux
Robin Hood

TELEVISION! TELEVISION!

RECEPTION PARFAITE A STE-ANNE!

Pour obtenir cette réception parfaite votre voisin a besoin de vous, comme vous avez besoin de lui; groupons-nous pour atteindre ce but à bon compte.

Lors de la dernière assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce des Jeunes de Ste-Anne-de-la-Pocatière, une causerie nous fut donnée par M. Gérard Malo, Ingénieur en Electricité et en Electronique, diplômé de l'Université McGill.

Grâce à une antenne communautaire, M. Malo nous garantit une réception des plus parfaites qu'il nous est impossible d'obtenir avec une antenne individuelle à cause de la situation géographique du village de Ste-Anne.

Si vous êtes intéressé à vous procurer un appareil de télévision et surtout à en retirer le plein rendement, nous vous convoquons à une assemblée qui aura lieu mardi soir prochain le 23 novembre à 8 heures, à la Salle Municipale où il sera discuté du projet de cette antenne commune.

Venez, il n'en coûte rien de discuter et votre présence ne vous engage à rien.

Le Jeune Commerce de Ste-Anne.

UN REFECTOIRE POUR

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE

Nous apprenons que, grâce aux démarches persévérantes de M. Alfred Plourde, M.P., et d'amis locaux de l'institution, un espoir depuis longtemps caressé par les autorités de l'Ecole Supérieure d'Agriculture passera bientôt à la réalisation: et c'est la construction d'un réfectoire sur le flanc de la Montagne, à l'extrémité sud-ouest de la maison actuelle.

Le chèque reçu serait de soixante mille dollars; les autorités seraient actuellement à étudier comment en tirer le meilleur parti possible, car on n'ignore pas que la construction et l'équipement d'un édifice de cette importance pose des problèmes sérieux.

Nous regrettons de n'avoir pu rencontrer M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et des Pêcheries, qui a été, avec M. le député et un collaborateur de Ste-Anne qui exige l'anonymat, le principal artisan de cette amélioration considérable à une institution bientôt centenaire.

L.G.F.

COUVENT A ST-ANTONIN, R.-DU-LOUP

Ste-Anne de la Pocatière — (DNC). — La paroisse de St-Antonin, cté de Rivière-du-Loup possède maintenant son couvent. Jeudi, le 11 novembre dernier, les enfants du village et quelques-uns de la paroisse, quatre-vingt-dix environ, faisaient leur entrée dans le nouveau couvent qui sera sous la direction des Religieuses de l'Enfant-Jésus de Rivière-du-Loup. La Révérende Mère Marie-Thérèse de Jésus a été nommée directrice.

Depuis longtemps les paroissiens de St-Antonin désiraient une organisation scolaire adéquate à leurs besoins, et ce n'est qu'après de nombreuses représentations auprès des autorités scolaires que les obstacles furent vaincus. Le mérite du succès des démarches et des pourparlers re-

vient d'abord à M. l'abbé Adrien Lanouette, curé, qui par son courage et sa diplomatie sut détourner les difficultés.

M. Roméo Gagné, député au Provincial, de Rivière-du-Loup et M. J.-Omer Desaulniers, surintendant de l'Instruction Publique méritent d'être remerciés pour l'octroi substantiel qu'ils ont obtenus. M. P.-E. Labrecque, I.E. et les commissaires d'écoles ont collaboré également à la réalisation du projet. Cette maison d'école fut construite au coût de \$70,000.00, ameublement inclus. M. Dieudonné Lebel de St-Antonin en fut le contracteur. Le surveillant des travaux pour le compte de la commission scolaire fut M. Emile Pelletier de Saint-Antonin. La bénédiction aura lieu au cours du printemps prochain.

TEL.: 340

Dr Marcel Bélanger, O.D.

OPTOMETRISTE
SPECIALISTE EN VISION

HEURES DE BUREAU:
TOUS LES JOURS: LUN. - MERC. - VEND.
9.00 A 12.00 A.M. SEULEMENT:
1.30 A 5.30 P.M. 7.00 A 9.00 P.M.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.
CTE DE KAMOURASKA, P.Q.

**ON NOUS ECRIT...
ET A VOUS AUSSI...**

Chers amis,

La Conférence St-Vincent de Paul à Ste-Anne, a repris ses activités depuis plus d'un mois. L'enthousiasme des membres est des meilleurs.

L'Ouvroir a aussi ouvert ses portes à toutes les bonnes volontés de la paroisse. Nous félicitons les travailleuses qui sont à l'ouvrage à chaque séance de l'Ouvroir.

Mais, il y a des places vacantes; de nombreux morceaux de linge attendent des travailleuses généreuses. Soyons nombreuses à la séance du 23 novembre. L'Oeuvre en vaut la peine, "Soulager la misère, préserver du froid ceux qui en ont besoin".

Les directrices de la Conférence Féminine font appel aux âmes généreuses pour obtenir des jouets ou articles d'utilités enfantines pour Noël. Le jeu est un besoin, une nécessité pour l'enfant: il faut l'habituer à ne pas demeurer inactif; par nature nous sentons un besoin d'être actif; aidons-le!

Possédons-nous des jouets détériorés quelque peu? Parmi nos bienfaiteurs, nous avons des spécialistes en réparation. Confiez vos jouets aux directeurs et vous verrez le résultat merveilleux.

Merci à l'avance de votre générosité. "Donnez et vous recevrez". "Ensemble à l'Ouvroir", le 23 novembre 54.

Le Comité de Publicité

VICTIMES DE L'OBIOU

Le trois juin dernier, avait lieu à La Salette, l'inauguration du petit cimetièrre canadien de la Salette. Le 13 novembre marquait le 4e anniversaire de la tragédie aérienne de l'Obiou. Les pèlerins de l'Assomption ont souligné cet anniversaire par une heure Mariale d'Adoration perpétuelle. Ayons une pensée spéciale en ce mois-ci pour nos compatriotes.

Tous les jours
syntonisez



1350 KILOCYCLES

**ELECTION
A LA CHORALE
DE LA CATHEDRALE**

Le 12 novembre dernier, avait lieu l'assemblée annuelle de la chorale de la Cathédrale de Sainte-Anne de la Pocatière. Après l'appel de Monsieur le Curé fait en chaire le dimanche précédent, les anciens membres, au nombre de 21, auxquels se joignaient 9 nouveaux membres, s'empresaient de répondre tant à l'appel des autorités religieuses qu'à celle du président de la chorale. La chorale de la Cathédrale était heureuse de saluer la présence de ces nouveaux membres, dont, 4 faisaient partie de chorales paroissiales, tant de l'Abitibi, des Cantons de l'Est, de la région de Québec ou de notre région.

Après le rapport des activités de l'année par le secrétaire, les élections se déroulèrent sous la présidence de M. Rosaire Lévesque, professeur de chant grégorien pour le diocèse de Ste-Anne. Le dépouillement du scrutin donna comme résultat:

MM. Léonard Laplante, président, Jean-Baptiste Blanchet, vice-président, Ernest Pageau, secrétaire-trésorier, Louis-Joseph Gosselin, bibliothécaire.

MM. Charles Gagné, Joseph Laforest, Albert Cazes, directeurs.

Après un mot de remerciement de M. le président, M. Rosaire Lévesque communiqua à l'assemblée le programme à l'étude pour l'année en cours.

Ernest Pageau, secrétaire.

STE-HELENE (KAM.)

Ste-Hélène, — (DNC). —
NAISSANCES. — 17 sept.: Joseph, André, Marius, Germain, enfant de M. et Mme Omer Dionne, née Noëlla Thériault, Parrain et marraine, M. et Mme André St-Onge, oncle et tante, Rivière-Ouelle.

3 nov.: Marie, Claire, Claudine, enfant de M. et Mme Florian Morneau, née Marie-Jeanne Beaulieu. Parrain et marraine, Ls-Philippe Beaulieu, oncle, de Ste-Anne; Louise Morneau, soeur de l'enfant.

7 nov.: Marie, Gertrude, Thérèse, enfant de M. et Mme Léon Lavoie, née Eliane Lizotte. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

8 nov.: Joseph, Wilfrid, Pierre, enfant de M. et Mme Gérard-H. Ouellet, née Germaine Fraser. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lévesque, oncle et tante.

12 nov.: Joseph-Guy-Emile, enfant de M. et Mme Jean-Paul St-Pierre, née Georgette Dionne. Parrain et marraine, M. et Mme Emile St-Pierre, de St-Pascal, grand-parents.

VA ET VIENT. — M. et Mme Emile St-Pierre, St-Pascal, en promenade chez des parents.

M. et Mme Léon Tardif, Montréal, en voyage de noces chez leurs parents, M. et Mme Paul Tardif.

M. et Mme Léon Castonguay nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

M. et Mme Arthur Ouellet, ainsi que MM. Octave et Xavier Picard, ont assisté aux funérailles de M. Josaphat Richard à St-Cyrille de L'Islet.

SIROIS, LAUZIER & Cie

Comptables Agréés

Fernand Sirois, C.A.
Gérard Lauzier, C.A.

76, St-Pierre — QUEBEC — Tél.: 5-7104

Cuir Repoussé

PORTE-MONNAIE
PORTE-FEUILLES
PORTE-CLEFS
BRACELETS DE MONTRE

s'adresser à:

PIERRE OUELLET

C.P.: 129

Ste-Anne-de-la-Pocatière.

JACQUES VIGEANT

B.A. D.C.

CHIROPATICIEN

annonce l'ouverture
de son BUREAU

Les

MARDI
JEUDI

de CHAQUE SEMAINE
de 2 à 5 hrs p.m. et de 7 à 9 hrs p.m.
"Le matin, sur rendez-vous".

à l'HOTEL VICTORIA
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE